

<u></u>

REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

MINISTERE DE LA SANTE

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Plan d'Action National multisectoriel de lutte contre la Résistance aux Antimicrobiens en République du Bénin









SOMMAIRE	
	Page
LISTE DE FIGURES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
PREFACE	7
RESUME EXECUTIF	8
INTRODUCTION	9
I. APERCU GENERAL DU BENIN	12
1.1. Cadre géographique	12
1.2. Situation politico-administrative	12
1.3. Situation socio-économique	12
1.4. Situation sanitaire	12
II. ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA LUTTE CONTRE LA RAM	14
2.1. Cadre institutionnel	14
2.2. Cadre juridique	15
2.3. Etat des lieux des composantes de la lutte	18
2.3.1. Détection et surveillance de la RAM	18
2.3.2. Usage des antimicrobiens	22
2.3.3. Prévention et Contrôle des infections	24
2.4. Analyse SWOT	26
2.5. Analyse des parties prenantes	27
2.6. Principaux défis	28
III. CADRE STRATEGIQUE	30
3.1. Finalité	30

3.2. But	30
3.3. Objectifs	
3.3.1. Objectif général	30
3.3.2. Objectifs spécifiques	30
3.4. Articulation stratégique	31
3.5. Mécanisme de gouvernance	31
3.5.1. Mandat du Groupe de Coordination Multisectorielle	33
3.5.2. Mandat des Groupes Techniques de Travail	33
3.6. Suivi-évaluation de la mise en œuvre	34
IV. PLANIFICATION STRATEGIQUE	35
V. PLANIFICATION OPERATIONNELLE	43
VI. SYNTHESE BUDGETAIRE	81
VII. CADRE DE SUIVI-EVALUATION	82
CONCLUSION	86
BIBLIOGRAPHIE	87
LISTE DES PARTICIPANTS A L'ÉLABORATION	89
LISTE DES PARTICIPANTS A LA VALIDATION	

LISTE DES FIGURES		
	Page	
Figure 1 : Cadre conceptuelle pour l'élaboration des PAN-RAM à partir du PAM élaboré par la tripartite OMS-OIE-FAO	11	
Figure 2 : Répartition administrative du territoire du Bénin	12	
Figure 3 : Stratégies définies par le Bénin pour atteindre les objectifs du Plan d'Action Mondiale de lutte contre la RAM		

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement					
AFD	: Agence Française du Développement					
AIEA	: Agence Internationale d'Energie Atomique					
ARV	: Antirétroviraux					
ATB	: Antibiogramme					
APPS	African Partnerships for Patient Safety					
BMR	Bactéries Multirésistantes					
BN	Budget National					
CBRSI	Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation					
CIMSEF	Conférence Interministérielle sur la Sécurité des Patients dans l'Espace Francophone d'Afrique					
CLIN	: Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales					
CHD	Centre Hospitalier Départemental					
CME	Commission Médicale d'Etablissement					
CNHPP	: Centre National Hospitalier de Pneumo-Phtisiologie					
CNHU	: Centre National Hospitalier Universitaire					
DBM	: Déchet Biomédicaux					
DDS	: Direction Départementale de la Santé					
DE	: Direction de l'Élevage					
DGEC	: Direction Générale de l'Environnement et du Climat					
DGPNPE	: Direction de la Gestion des Pollutions, Nuisances et de la Police Environnementale					
DHAB	: Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base					
DNH	: Direction Nationale des Hôpitaux					
DNSP	: Direction Nationale de la Santé Publique					
DPH	: Direction de la Production Halieutique					
DPV	: Direction de la Production Végétale					
DPMED	: Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Explorations Diagnostiques					
DRFMT	: Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelles					
DSIO	: Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux					
DSME	: Direction de la Santé, de la Mère et de l'Enfant					
EBLSE	: Escherichia coli producteur de Béta-Lactamases					
EEZS	Equipes d'Encadrement de Zone Sanitaire					
FAO	: Fund for Agriculture Organisation					
GCM	: Groupe de Coordination Multisectorielle					

GTT	: Groupe Technique Thématique					
HIA	: Hôpital d'Instruction des Armées					
HOMEL	: Hôpital de la Mère et de l'Enfant Lagune					
IAS	: Infections Associées aux Soins					
ICPIC	: International Conference on Prevention and Infection Control					
INRAB	: Institut National de Recherche Agronomique du Bénin					
IRD	Institut de Recherche pour le Développement					
LCSSA	Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments					
LMR	imite Maximale de Résidus					
LNSP	Laboratoire National de Santé Publique					
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pèche					
MCVDD	: Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable					
MS	Ministère de la Santé					
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale					
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé					
PNUE	: Organisation des Nations Unis pour l'Environnement					
PAM	: Plan d'Action Mondial					
PAN	: Plan d'Action National					
PCI	: Prévention et Contrôle des Infections					
PFn	: Point Focal national					
PITA	: Plan Intégré de Travail Annuel					
PNAPCI	Plan National de Prévention et Contrôle des infections					
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme					
PNT	: Programme national de lutte contre la Tuberculose					
PSLS	Programme Sectoriel de Lutte contre le Sida					
PNUD	: Programme des Nations Unis pour le Développement					
PVS	Performances des Services Vétérinaires					
RAM	Résistance Aux Antimicrobiens					
RIPAQS	: Réseau international pour la planification et l'amélioration de la qualité					
	et de la sécurité dans les systèmes de santé en Afrique					
RSI	: Règlement Sanitaire International					
SARM	: Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline					
SHA	: Solution Hydroalcoolique					
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquis					
SLCYH	: Save Live Clean Your Hands					
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine					
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance					
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine					
WHO	: World Health Organisation					

PREFACE

La résistance aux antimicrobiens (RAM) particulièrement aux antibiotiques est actuellement l'une des plus graves menaces pour la santé et le développement mondiale. Plus de 700 000 décès annuels sont attribuables à ce phénomène et si des actions concrètes de lutte ne sont pas mise en œuvre, les pertes humaines s'élèverons à 10 millions par an dont 60 % en Afrique d'ici 2050 avec un impact économique désastreux. Il s'agit d'une crise qui n'épargne aucun pays ni aucune personne. Les animaux également en sont victimes car ils subissent les mêmes risques d'infections pour lesquels l'homme recourt souvent aux antimicrobiens pour se soigner.

La complexité du mécanisme de propagation de la RAM impose une lutte adaptée dans une approche « One Health » ou « Une seule santé » nécessitant des interventions multisectorielles.

En tant que partie prenante de l'adoption en 2016, du Plan d'Action mondial de lutte contre la RAM, notre pays s'est engagé à mener ce combat en synergie avec tous les Etats membres de la Tripartite plus OMS-OIE-FAO-PNUE.

L'élaboration du présent Plan d'Action National permettra d'orienter tous les efforts à déployer dans les secteurs de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement pour combattre la RAM. Nous sommes confiants que le Gouvernement avec sa tête le Chef de l'Etat jouera sa partition pour sa mise en œuvre effective.

Nous comptons sur la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes identifiées. Nous remercions particulièrement l'Organisation Mondiale de la Santé pour son appui à l'aboutissement de ce document. Nous invitons enfin, tous les partenaires techniques et financiers, à soutenir la mise en œuvre des actions de ce plan afin de garantir le succès de la lutte contre la RAM au Bénin.

RESUME EXECUTIF

La résistance aux antimicrobiens (RAM) est reconnue comme une crise mondiale à la base d'une mortalité humaine et animale de plus en plus élevée sur tous les continents. Elle est l'objet du domaine technique n°3 du Règlement Sanitaire Internationale (RSI) et du chapitre 6 des codes sanitaires pour les animaux terrestres et aquatiques. Les récentes évaluations du RSI et des Performances des Services Vétérinaires (PVS) coordonnées respectivement par l'OMS et l'OIE ont mis en évidence la faible capacité de notre pays à combattre la RAM.

En vue d'inverser cette tendance, le présent Plan d'Action National (PAN) a été élaboré avec pour objectif général de réduire l'antibiorésistance et prévenir la propagation des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens. L'approche méthodologique utilisée est participative et inclusive avec des acteurs de plusieurs secteurs dont principalement ceux désignés par le concept de « santé unique ».

La partie stratégique s'articule en cinq axes à savoir i) promotion de la connaissance et de la lutte contre la RAM; ii) surveillance, capacité des laboratoires et Recherche sur la RAM; iii) prévention et contrôle des infections; iv) gestion et usage des antimicrobiens; v) coordination nationale et mobilisation des ressources. Tous ces axes regroupent 12 domaines stratégiques avec 27 interventions stratégiques dont chacune est subdivisée en action. Cette partie stratégique est accompagnée d'une planification opérationnelle dans laquelle les actions définies sont déclinées en activités budgétisées sur cinq ans. Le montant total pour la mise en œuvre des activités au cours de la période de 2019 à 2024 est estimé à cinq milliards (5 000 000 000) de franc CFA soit environ, onze millions (11 000 000) de dollars US.

En vue de garantir l'efficience des actions à mettre en œuvre, un cadre de suivi-évaluation a été élaboré et un mécanisme de gouvernance est proposé avec la mise en place d'un Groupe de Coordination Multisectorielle (GCM) et des Groupes Techniques Thématiques (GTT). Le succès dépendra de l'implication

de	toutes	les	parties	prenantes	αu	niveau	national	et	de	l'investissement	des
pa	rtenaire	es te	chniques	et financie	rs.						

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la Résistance Aux Antimicrobiens (RAM) devient l'une des plus graves menaces pour la santé et le développement durable à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un phénomène néfaste qui compromet l'efficacité du traitement d'une gamme étendue d'infections causées par les bactéries, les virus ou les parasites. Il rend parfois difficile, coûteuse, voire impossible la prise en charge de certains patients en médecine humaine et des animaux en médecine vétérinaire. Toute personne peut être touchée à n'importe quel âge et dans n'importe quel pays par les conséquences de la RAM au nombre desquelles, une prolongation du temps d'hospitalisations, une augmentation de la charge financière avec le poids de ses corollaires sur les familles ainsi qu'une hausse de la mortalité globale.

On estime à plusieurs millions, le nombre de décès lié à la RAM même si, l'ampleur du problème notamment, son incidence réelle et son coût socioéconomique restent encore mal connus dans les pays africains. Selon des projections scientifiques, si rien n'est fait d'ici à 2050, la RAM pourrait entraîner 10 millions de décès par an dans le monde dont 4,1 millions en Afrique et une réduction de 2 à 3,5% du produit intérieur brut (O'Neill, 2014). En réaction à cette menace sanitaire internationale, les États Membres de l'Assemblée Mondiale de la Santé ont convenu en 2015 de mettre au point des Plans d'Actions Nationaux (PAN) pour combattre la RAM. Ces PAN-RAM devront s'inspirer des cinq objectifs stratégiques adoptés dans le Plan d'Action Mondial (PAM) élaboré conjointement par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) selon l'approche « une seule santé ». Cette approche implique une collaboration étroite entre les acteurs de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de l'élevage, de l'agriculture et de l'Environnement.

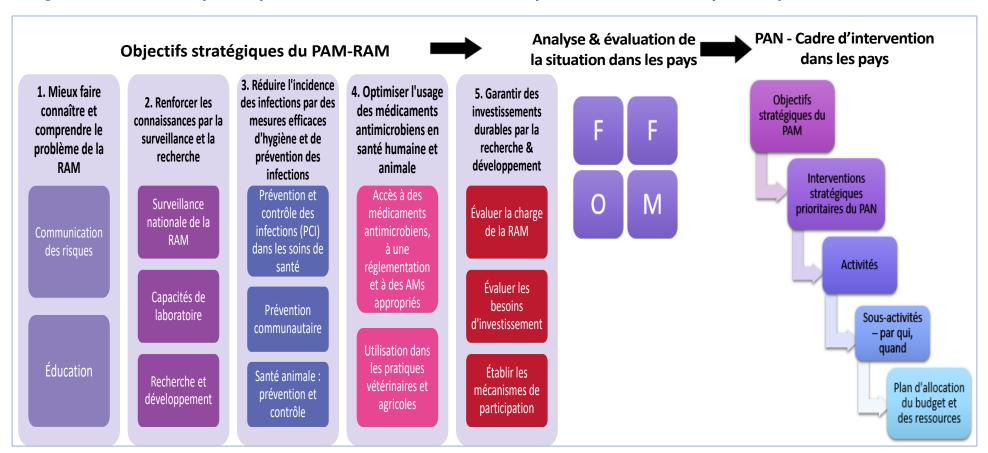
Au Bénin, l'initiative de mettre en place un PAN-RAM multisectoriel et en cohérence avec les recommandations de la tripartite OMS-OIE-FAO, a débuté en mai 2017, au lendemain de l'Evaluation Externe Conjointe du Règlement Sanitaire International (RSI, 2005). En effet, cette évaluation a révélé une capacité limitée du pays dans la lutte contre la RAM notamment en matière de détection, notification et surveillance des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens. Elle a également mis en évidence une faible capacité dans la prévention et le contrôle des infections ainsi qu'une absence de plan de gestion des antimicrobiens aussi bien dans le secteur de la santé humaine, que dans les autres secteurs concernés (santé animale, production végétale, alimentation et environnement).

Le PAN-RAM est en cohérence avec les orientations nationales notamment le Plan d'Action National de Sécurité Sécuritaire (PANSS 2018-2021) qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2017-2021). Sa mise en œuvre répond à la vision du Bénin Alafia horizon 2025 et contribuera nettement aux résultats du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2021) à travers le Pilier 3 « Améliorer les conditions de vie des populations » et l'axe stratégique 6 « Renforcement des services sociaux de base et protection sociale ».

Le présent document expose après quelques données d'analyses situationnelles, la vision, les objectifs, les interventions et actions stratégiques ainsi que les activités à mettre en œuvre pour réussir la lutte contre la RAM à l'échelle nationale.

Le cadre conceptuel adopté est celui proposé à tous les pays par la tripartite OMS-OIE-FAO (figure 1).

Figure 1 : Cadre conceptuelle pour l'élaboration des PAN-RAM à partir du PAM élaboré par la tripartite OMS-OIE-FAO



PAN-RAM –Bénin 2019 -2024 Page 12

I- APERÇU GENERAL SUR LE BENIN

1.1. Situation géographique

La République du Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est limité par le Nigéria à l'Est, le Togo à l'Ouest, le Burkina Faso au Nord-Ouest, le Niger au Nord-Est et l'Océan Atlantique au sud. Sa superficie est de 114 763 km² avec une population estimée à 11 096 879 habitants en 2016 (DHIS2, 2016).

1.2. Situation politico-administrative

Le territoire du Bénin est subdivisé en 12 départements scindés en 77 communes (figure 2) avec 566 arrondissements et 3557 villages ou quartiers de villes.

La démocratie est le régime en vigueur depuis 1990, avec un Président de la République régulièrement élu chaque 5 ans au suffrage universel.

1.3. Situation socio-économique

Le Bénin est classé parmi les pays en développement avec un PIB par habitant inférieur à 1,25 dollar US/Jour. L'économie est basée l'agriculture le commerce qui représentent respectivement 32% et 54% du PIB.



Figure 2 : Répartition administrative du territoire du Bénin

1.4. Situation sanitaire

Le système sanitaire est organisé sous forme de pyramide à trois (03) niveaux hiérarchiques.

Au niveau central, la coordination administrative est assurée par le Ministère de la Santé qui donne les orientations des politiques nationales.

Les structures sanitaires d'envergure nationale sont des Hôpitaux Universitaires tels que le Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou Maga (CHNU-HKM), le Centre National Hospitalier de Pneumo-Phtisiologie (CNHPP), l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant Lagune (HOMEL), l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Cotonou.

Le niveau intermédiaire est coordonné par les Directions Départementales de la Santé (DDS) qui assurent la déclinaison et la mise en œuvre des activités de la politique sanitaire. Il existe six Centres Hospitaliers Départementaux (CHD) qui constituent les pôles de référence pour les malades dont la prise en charge est impossible au niveau périphérique.

Le niveau périphérique enfin, est constitué des zones sanitaires qui constituent l'entité opérationnelle la plus décentralisée en matière de politique de santé. Il comporte 34 Zones sanitaires dont 29 possèdent un Hôpital de Zone. Ces derniers assurent la référence pour les malades provenant des centres de santé publiques, privés ou confessionnelles.

D'après les statistiques sanitaires, en 2016, les affections directement ou indirectement liées à des problèmes d'hygiène et/ou d'assainissement occupent une place importante dans les motifs de consultations médicales. Le paludisme est la première cause de consultation (42,8%), suivi des infections respiratoires aigües (13,9%) et des affections gastro-intestinales (6,9%). Le taux de notification de la tuberculose pulmonaire est de 35 cas pour 100 000 habitants. La séroprévalence de l'infection à VIH est de 1,2%

De 2014 à 2018, le Bénin a connu quatre épisodes d'épidémies de fièvre hémorragique à virus Lassa. En 2015, le pays a été compté parmi les 17 pays les plus à risque de transmission du virus Ebola dont la crise de portée internationale sévissaient surtout en Afrique de l'Ouest.

La prévalence des Infections Associées aux Soins (IAS) a été estimée à 19,1% en milieu hospitalier (CIMSEF, 2012) avec souvent à la base, des

Bactéries multirésistantes (BMR) dont notamment *Escherichia coli* producteur de Béta-Lactamases (EBLSE) et *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM).

II- ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA LUTTE CONTRE LA RAM

2.1. Cadre institutionnel

Au Bénin, plusieurs ministères sont impliqués dans la lutte contre la RAM en raison du caractère multisectoriel et pluridisciplinaire de cette problématique. Les hommes, les animaux et les végétaux étant tous, des êtres vivants confrontés à l'utilisation des antimicrobiens, les départements ministérielles principalement impliquées sont :

- le Ministère de la Santé (MS);
- le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pèche (MAEP);
- le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD).

D'autres Ministères, notamment ceux en charge du commerce, de l'intérieur, des enseignements et des Finances ont également des rôles importants à jouer.

- ❖ Dans le secteur de la santé humaine, tous les niveaux de la pyramide sanitaire interviennent dans chacune des composantes de la lutte contre la RAM. Le leadership et la coordination sont assurés par les directions techniques suivantes au Ministère de la Santé :
- Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP);
- Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Explorations Diagnostiques
 (DPMED);
- Direction Nationale des Hôpitaux (DNH).
- ❖ Dans le secteur de la santé animale et végétale coordonnée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pèche (MAEP), le leadership est assuré par :
- la Direction de l'Élevage (DE);
- la Direction de la Production Halieutique (DPH);

- la Direction de la Production Végétale (DPV).
- ❖ Dans le secteur de l'Environnement coordonnée par le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, le leadership est assuré par :
- la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) qui dispose d'une Direction en charge de la Gestion des Pollutions, Nuisances et de la Police Environnementale (DGPNPE).
- l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) qui assure la mise en œuvre de cette politique.

Dans chacun des secteurs, la présence de plusieurs institutions partenaires est remarquable dans la mise en œuvre des actions planifiées par les acteurs étatiques. Il s'agit de : OMS, OIE, FAO, PNUD, GIZ, AFD, Coopération Japonaise, PNUE (ONU-Environnement), AIEA (Agence Internationale d'Energie Atomique).

2.2. Cadre juridique

Actuellement au Bénin, il existe plusieurs textes de lois, décrets, arrêtés, Directives et notes circulaires applicables à différents aspects de la lutte contre la RAM dans chaque secteur concerné.

- En ce qui concerne la Prévention et le contrôle des Infections, on note l'existence des textes juridiques suivants :
 - o loi n° 87-015 du 21 septembre 1987 relative au code d'hygiène publique;
 - o loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin ;
 - o decret n° 2006-087du 08-03-2006 portant approbation du document de politique nationale d'hygiène hospitalière en République du Bénin ;
 - o decret n°2002-484 du 15-11-2002 portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin ;
 - o décret n° 2017-332 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin ;

- arrétés portant Attributions, Organisation et Fonctionnement (AOF) des différentes Directions Techniques au niveau des Ministères sectoriels, des Directions Départementales ainsi que des Etablissements hospitaliers.
- Au nombre des textes applicables aux aspects de Gestion et d'usage des antimicrobiens, plusieurs decrets et arrètés sont disponibles :
 - o décret n°2014-352 du 02 juin 2014 portant régime des médicaments vétérinaires au Bénin. Ce decret régit les condictions de fabrication, d'importation, de distribution et d'utilisation des médicaments y compris les antimicrobiens en santé animale ainsi les modalités de contrôle, d'inspection et de pharmacovigilance dans ce secteurs ;
 - o décret n° 2001-244 du 16 juillet 2001 portant mode de détermination des prix publics des médicaments spécialités pharmaceutiques en République du Bénin ;
 - décret 2450 du 11 septembre 2000 portant fixation des conditions d'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales et relative à l'ouverture des sociétés de grossistes répartiteurs en République du Bénin;
 - o arrêté interministériel n°005/MICPE/MSP/MFE/DC/DCCI du 18 février 2018 portant composition attribution et fonctionnement de la commission tarifaire des médicaments et spécialités pharmaceutiques en République du Bénin ;
 - arrêté interministériel n°006/MICPE/MSP/MFE/DC/DCCI du 18 février
 2018 portant modalité de fixation dans les officines privées des prix des médicaments, produits et spécialités pharmaceutiques en République du Bénin;
 - arrêté interministériel n°037/MAEP/MS/MIC/DC/SGM/DAF/DE/CJ/SA
 031 SGG 18 du 27 Juin 2018 fixant les conditions d'ouverture des sociétés de grossistes importateurs-répartiteurs de médicaments vétérinaires en République du Bénin;

- arrêté n° 2017-023/MAEP/DC/SGM/DAF/DE/CJ/SA/026 SGG 17 du 24 juillet 2017, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Technique chargée de l'étude des demandes d'autorisation d'exercice en clientèle privée de la profession vétérinaire;
- o directive n°07/2006/CM/UEMOA, relative à la pharmacie vétérinaire
- o règlement d'exécution n°011/2009/COM/UEMOA portant des mesures spéciales applicables aux maladies à déclaration obligatoire;
- règlement n°04/2006/CM/UEMOA instituant un réseau de laboratoires chargés du contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires dans la zone UEMOA;
- o règlement n°02/2006/CM/UEMOA en date du 23 mars 2006 établissant des procédures communautaires pour l'autorisation de mise sur le marché et la surveillance des médicaments vétérinaires et instituant un Comité régional du Médicament Vétérinaire.
- décrets d'application des Règlements communautaires
 CEDEAO/UEMOA/CLSS relatifs au contrôle de la qualité et à la gestion des intrants agricoles (engrais, pesticides, et semences).
- loi n
 • 91-004 du 11 février 1991, portant réglementation phytosanitaire avec ces différents décret d'application.
- ❖ Pour ce qui est de la détection et de la surveillance de la RAM, ces aspects ne font pas l'objet de textes juridiques spécifiques. Cependant, le Règlement sanitaire international (RSI) mis en vigueur le 23 mai 2005, est un instrument international à caractère contraignant et qui a entre autres finalité, de veiller à la réduction des risques de propagation des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens au plan international.

Outre l'ensemble de ces textes, le pays dispose :

- o décret n° 2017-332 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin ;
- arrété 033/MCVDD/DC/SGM/DGEC/SA025SGG17 du 05 Avril 2017 définissant les procédures et modalités d'éliminations des produits avariés.

2.3. Etat des lieux des principales composantes de la lutte contre la RAM

2.3.1. Détection et surveillance de la RAM

Actuellement au Bénin, il n'existe pas de système de surveillance et de notification de la RAM à l'échelle national. Cependant, plusieurs initiatives de détection et de collecte de données sur les agents pathogènes multirésistants aux antimicrobiens se mènent de façon éparse.

Dans le secteur de la santé humaine

Sur la base des résultats d'antibiogrammes effectuées en routine dans les laboratoires d'Analyses Biomédicales, les profils de résistances bactériennes sont partiellement connus dans certaines structures sanitaires publiques et privées.

Lors de la 1ère édition de la Journée scientifique sur la résistance aux ATB organisée au Bénin en 2016, des taux de résistance de 58,5% et 88,2% à l'amoxicilline+acide clavulanique ont été raportés respectivement pour Escherichia coli et K. pneumoniae. Des taux supérieurs à 50% ont été également trouvés pour ces germes vis-à-vis de la ceftriaxone, de la gentamine et du ciprofloxacine. A l'occasion de la CIMSEF 2012, un taux de résistance de 52,5% a été rapporté pour des souches de Staphylococcus aureus vis-à-vis de la méthicilline. Des taux similaires voire supérieurs sont retrouvés dans plusieurs études exposées en Congrès One Health sur la RAM à Cotonou en octobre 2018 (). Concernant les bacilles à Gram négatif, la Résistance est souvent associée à la production de BLSE (Anago et al., 2015). Des récentes études portant sur le séquençage des souches cliniques de EBLSE ont montré la

prédominance des gênes CTX-M 15 (codant pour la production de BLSE) et VIM-2 (codant pour la production de carbapénémase). Ces données ont une grande signification dans la situation épidémiologique mondiale relatif à la RAM.

La répartition géographique des laboratoires d'Analyses Biomédicales disposant d'une section de bactériologie capable de réaliser les tests de la sensibilité aux antibiotiques n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire national. En dehors des Centres Hopitaliers Nationaux ou départementaux, rares sont les hopitaux publiques où se réalisent des antibiogrammes. Sur un effectif de 29 hôpitaux de zones sanitaires, 05 soit 17% seulement disposent des équipements pour la culture bactériologique. Beaucoup de laboratoires privés réalisent l'antibiogramme mais aucun système officiel d'évaluation externe de la qualité des résultats n'est mis en place en dépit de la présence d'un Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) qui est normalement responsable du monitoring de cette activité. Le pays ne dispose pas d'un laboratoire désigné comme référence pour l'antibiorésistance et aucune banque de conservation des souches bactériennes multirésistantes et des souches de référence n'est en place.

Au niveau des programmes verticaux en charge notamment de la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme, il existe des mécanismes de détéction de la résistance aux antiretroviraux (ARV), aux antituberculeux et aux antipaludiques. Au Laboratoire national de référence du PSLS, des équipements existent pour la réalisation du séquençage du VIH et le personnel a été formé. Cependant, faute de réactifs, les tests de mutations associées aux résistances aux ARV ne se font pas encore en routine. Au laboratoire de Référence des Mycobactéries, erigé depuis 2016 en laboratoire de référence sous-régionale ainsi que dans d'autres structures décentralisées du Programme national de lutte contre la Tuberculose (PNT), des capacités existent pour la détection et le monitoring de la résistance aux médicaments. La tuberculose résistante par exemple à la rifampicine est de 10% (Ade et al., 2016).

Concernant les antipaludéens, la résistance du plasmodium fait l'objet de surveillance par le PNLP en collaboration avec des institutions de recherche tels que l'IRD.

Dans le secteur de la santé animale

La RAM s'observe à plusieurs dégré. Au niveau des ruminants et porcins, il est souvent rencontré chez des hémoparasites dont ceux responsables de piroplasmoses (babésiose, anaplasmose) et de trypanosomose. La molécule de diacéturate de diminazène utilisée depuis plusieurs décennies pour traiter avec succès les piroplasmoses devient inefficace à cause du phénomène de RAM prouvé par des analyses au laboratoire. En ce qui concerne la trypanosomose, la molécule d'isométamidium, utilisée depuis des lustres demeure efficace malgré de rare cas d'échec thérapeutique avec cette molécule. Un autre groupe de germes créant beaucoup de dommages aux animaux par rapport à la RAM est représenté par les ectoparasites notamment les ixodes communément appelés tiques. La molécule de cyperméthrine qui est un insecticide largement utilisé avec succès, montre de temps en temps des limites dues à la RAM spécifiquement au niveau de certaines tiques telles que boophilus microplus.

Pour ce qui concerne les bactéries, l'élevage des bovins subit actuellement les ravages d'un cas probant de bactérie appélé Dermatophilus congolensis. Depuis plus de deux décennies, la dermatophilose, encore appelée streptotrycose est diagnostiquée sporadiquement et traitée avec succès au sein des bovins dans notre pays à l'aide de l'oxytétracycline ou de la pénicilline. De plus en plus, cette maladie s'est répandue sur toute l'étendue du territoire national et est devenue intraitable par les antimicrobiens entre temps usuellement utilisés pour la combattre. Les agents de santé animale se plaignent qu'ils ne parviennent plus à traiter cette maladie des bovins. Dans tous les marchés à bétail du nord au sud, on rencontre naturellement beaucoup de bovins déstockés des troupeaux pour cause de dermatophilose. A cet effet, un protocole d'essaie de traitement a été rédigé par les deux laboratoires vétérinaires du secteur publique mais souffre de financement.

Récemment, des cas de multi-résistance aux antibiotiques (bêta-lactames, céphalosporines, sulfamidés, etc.) développée par des souches d'E. coli isolées de carcasses bovines à l'abattoir de Cotonou/Porto-Novo au Sud-Bénin ont été rapportés dans les travaux de Ahouandjinou et al. (2016). Les résultats de cette étude ont révélé que toutes les souches isolées de 60 carcasses bovines étaient multi-résistantes avec une forte proportion à la ceftriaxone (88,49%) et à l'ampicilline (87,77%). Les taux de résistance développée par ces souches d'E. coli aux médicaments d'amoxicilline + acide clavuanique, de triméthoprime-sulfaméthoxazole et d'acide nalidixique étaient respectivement de 66,19%; 58,99% et 41,73% (Ahouandjinou et al., 2016).

Bien que les données sur la RAM en élevage soient très limitées au Bénin, ce phénomène est une réalité en santé animale. Des facteurs favorables au développement de la RAM ont été identifiés. En effet, des études ont révélé que le lait de vache, les viandes de bovin et de volailles consommés au Bénin sont couramment contaminés par des résidus d'antibiotiques souvent à de teneurs dépasant largement la limite maximale de résidus (LMR) tolérée dans les aliments (Mensah et al., 2011; 2014b; Dognon et al., 2018d). Ceci est la résultante de l'application de mauvaises pratiques d'utilisation des antimicrobiens qui renforcent le développement et la diffusion de la RAM au Bénin.

Il faut noter que le MAEP dispose d'un Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) qui réalise des examens microbiologiques sans poursuite avec les test de sensibilité aux antimicrobiens. Il fait parfois recours à d'autres laboratoires dont les Laboratoires de l'Institut National de Recherche Agronomique du Bénin (INRAB).

Dans le secteur de l'environnement

La surveillance des germes résistants n'est pas encore effective dans les écosystèmes environnementaux au Bénin en dépit de l'existance d'un laboratoire de surveillance environnementale et de quelques autres laboratoires dédiés au contrôle de la qualité de l'eau et des aliments. En effet, les microorganismes

isolés dans ces laboratoires ne sont pas soumis aux tests de sensibilité aux antimicrobiens.

Somme toute, il est déploré l'absence de réseau multisectoriel d'épidémiosurveillance pour l'interface homme - animaux - environnement.

2.3.2. Usage des antimicrobiens

Différentes pratiques s'observent par rapport avec l'utilisation des antimicrobiens en santé humaine et animale, en agriculture et dans l'environnement.

Dans le secteur de la santé humaine

De façon générale, il existe un usage important et généralement inapproprié des antimicrobiens au Bénin. Les niveaux d'utilisation ne sont pas respectés conformément à la liste nationale des médicaments essentiels et ainsi, des antibiotiques du groupe « surveillé » ou du groupe « réserve » sont manipulés sans précaution.

Selon une étude réalisée en 2006, moins du tiers des prescriptions d'antibiotiques étaient correctes. A ce jour, la situation ne s'est pas améliorée. Pire, on note une prescription importante et non justifiée d'antibiotiques à large spectre comme les bêtalactamines dont notamment l'amoxicilline, l'amoxicilline associée à l'acide clavulanique, les céphalosporines de troisième génération. La prescription abusive des fluoroquinolones surtout de la ciprofloxacine est remarquable aussi bien en médecine communautaire qu'hospitalière. L'usage irrationnelle des antimicrobiens au Bénin est lié à plusieurs facteurs qui sont entre autres l'absence de recommandations nationales basées sur l'écologie locale, la prescription par des agents non qualifiés, et l'automédication avec des possibilités d'achat direct sans ordonnance dans des structures officielles (). Le système de santé est également confronté à d'autres problèmes tels que l'accès des prescripteurs à une information pharmaceutique fiable, les exigences de certains patients qui réclament des prescriptions d'antimicrobiens malgré les explications du professionnel de santé.

Par ailleurs, il est à déplorer le trafic des antimicrobiens contrefaits et vendus aux populations à travers des marchés ou des circuits de plus en plus complexes. Outre cela, les conditions de conservation des produits antimicrobiens ne sont pas toujours respectées dans les établissements de santé. Ce qui compromet indument la qualité et l'efficacité des antimicrobiens mis à dispostion de la population.

Dans le secteur de la santé animale

Dans le secteur de la production et santé animales, plusieurs études ont relaté l'usage des antibiotiques dans les élevages au Bénin. Les tétracyclines, bêta-lactames, sulfamidés, aminoglycosides et macrolides sont les cinq (5) familles d'antibiotiques régulièrement utilisées pour l'élevage des bovins (Mensah et al., 2014; Dognon et al., 2018a). Ces groupes d'antimicrobiens sont respectivement utilisés par 100%; 69,4%; 56,1%; 44,9% et 34,7% des éleveurs de bovins (Dognon et al., 2018a). Par contre, huit (8) groupes d'antimicrobiens sont utilisés dans les élevages de volailles au sud-Bénin. Il s'agit des aminoglycosides, diaminopyridines, macrolides, polypeptides, quinolones deuxième et troisième génération, sulfamidés et tétracyclines (Mensah et al., 2011). Ces médicaments sont acquis aussi bien dans les pharmacies vétérinaires que dans les marchés de bétail ou marchés locaux respectivement par 42% et 58% des éleveurs. Les données relatives aux antimicrobiens utilisés pour l'élevage des autres espèces animales au Bénin sont rares.

Le service vétérinaire béninois est caractérisé par des techniciens d'élevage qui sont des agents vétérinaires et para-vétérinaires en fonction au MAEP. Ces agents d'état sont complétés par des cabinets vétérinaires (le plus souvent associés aux pharmacies vétérinaires) gérés par des docteurs vétérinaires et des ingénieurs en production animale installés en clientèles privées. Les soins aux animaux sont alors délégués à ces agents vétérinaires qualifiés qui se déplacent généralement vers les élevages. Le plus souvent, ces vétérinaires se font aider par des assistants qui sont parfois des étudiants

stagiaires provenus des structures de formation vétérinaire (Messomo Ndjana, 2006). De plus, les diplômés des structures de formations vétérinaires qui sont en attente de recrutement offrent des prestations aux éleveurs en jouant aux vétérinaires "ambulants" sans aucune autorisation préalable. Ces agents vétérinaires interviennent aussi dans la chaîne de distribution des antibiotiques lors de leurs interventions dans les élevages en alimentant 35,7% des éleveurs de bovins avec des médicaments issus des pharmacies vétérinaires (Dognon, 2018).

En ce qui concerne l'utilisation des médicaments vétérinaires, les données relatives à la quantité d'antibiotiques réellement utilisée en élevage sont quasiment inexistantes à cause de la dominance du circuit illégal de distribution. En réalité, plusieurs mauvaises pratiques caractérisent l'utilisation des antimicrobiens dans les élevages. Il s'agit notamment de l'emploi de ces médicaments par les éleveurs majoritairement non instruits qui pratiquent l'automédication et ne respectent pas les délais d'attente prescrits (Mensah et al., 2014; Dognon et al., 2018a).

Dans le secteur de la production végétal

A ce niveau, il importe de clarifier que la notion d'antimicrobiens en agriculture se rapporte aux pesticides qui sont des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques utilisés pour détruire, limiter, ou repousser les éléments indésirables à la croissance des plantes. On y retrouve des bactéricides, des fongicides et des nématoïdes. La plupart occasionnent des nuisances à l'environnement, aux animaux et à l'homme. D'où l'impérieux nécessité de réguler leurs utilisation.

2.3.3. Prévention et Contrôle des infections

Au Bénin, le début des engagements pour la prise en compte de la problématique de la Sécurité des Patients remonte à l'année 2008. A l'occasion de la Première Conférence Internationale sur la Prévention et le Contrôle des Infections (ICPIC 2011) tenue à Genève (Suisse), le Bénin a été désigné pour

abriter la Première édition de la Conférence Internationale des Ministres de la Santé de l'Espace Francophone sur la Sécurité des Patients (CIMSEF) du 09 au 14 décembre 2012. Le Ministère de la Santé a été accompagné par le Réseau International pour la Planification et l'Amélioration de la Sécurité des soins en Afrique (RIPAQS) et plusieurs autres partenaires dont les Hôpitaux Universitaires de Génève (HUG).

Pour la mise en œuvre et le suivi des résolutions scientifiques et techniques de la CIMSEF, le Ministre de la Santé du Bénin a nommé un Point Focal pour la Sécurité des Patients (PFSP) en Janvier 2013.

En 2014, le point focal a organisé une sensibilisation et l'accompagnement des hôpitaux pour la participation aux enquêtes du programme mondial « Saves Lives : Clean Yours Hands (SLCYH)». Cette activité a drainé 29 établissements de santé (public et privé) répartis dans les 12 départements du Bénin qui ont été inscrits dans le programme SLCYH et ont participé à de grandes enquêtes de l'OMS portant sur la lutte contre les résistances aux antimicrobiens. Ces actions ont fait figurer le Bénin sur le Global Map de l'OMS, parmi les nations officiellement engagées pour la promotion de l'hygiène des mains.

Avec les épisodes d'épidémies de Fièvres Hémorragiques à virus Lassa entre 2014 et 2016 dans le contexte de la crise sanitaire mondiale due à l'épidémie d'Ebola en Afrique occidentale dans la même période, diverses évaluations d'experts nationaux et internationaux ont prouvé la faiblesse de notre système sanitaire en matière de Prévention et Contrôle des Infections aussi bien dans les formations sanitaires que dans la communauté.

Plusieurs actions ont été menées et un plan national d'action pour la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) associées aux soins a été élaboré grâce à l'appui de l'OMS afin de renforcer de façon durable la sécurité des patients y compris du personnel soignant.

La Prévention et Contrôle des Infections permet de réduire considérablement l'usage des antimicrobiens et de ce fait, elle représente une arme indispensable dans la lutte contre la RAM.

2.4. Analyse SWOT

Forces Faiblesses Volonté politique des trois ministères Absence de mécanisme de surveillance principalement concernés par la épidémiologique des agents pathogènes problématique de la RAM; multirésistants; Existence de textes législatifs et Absence de statistiques nationales réglementaires relatifs aux principales représentatives sur l'impact socio-sanitaires thématiques associés à la RAM; et économiques de la RAM; Existence d'un PNAPCI prenant en compte Insuffisance de sensibilisation et d'éducation plusieurs actions cadrant avec les objectifs sur la problématique de la RAM stratégiques du PAM-RAM pour le secteur Absence de possibilité de culture de la santé humaine; microbiologique avec antibiogramme dans Existence d'un cadre de collaboration One bon nombre d'établissements hospitaliers; Health favorable à la mise en place d'un Antibiothérapie probabiliste sans protocole groupe de coordination multisectorielle de de prescription et de mécanisme de lutte contre la RAM; vérification du bon usage des molécules ; Existence d'initiatives de recherche sur la Absence d'un système national de contrôle RAM et les sujets connexes avec des de qualité des laboratoires de microbiologie publications scientifiques Insuffisance de personnel formé et Implication d'une trentaine d'hôpitaux dans dédié pour l'opérationnalisation de la le programme "Save Life Clean Your politique nationale d'hygiène Hospitalière; Hands" avec la célébration de la Journée Insuffisance des ressources humaines Mondial de l'Hygiène des Mains et qualifiées en médecine vétérinaire pour l'organisation de la semaine mondiale pour l'administration des antimicrobiens et le suivi un bon usage des antibiotiques; des infections chez les animaux; Existence de structures nationales chargés Faible considération des résultats des de la réglementation et de l'homologation universitaires et chercheurs nationaux dans des antimicrobiens pour la santé humaine, les décisions politiques relatives aux agents animale ainsi que des pesticides infectieux et antimicrobiens; Organisation d'un congrès scientifique Insuffisance d'infrastructures et d'intrants nécessaires pour le respect d'hygiène et de

- annuel One Health sur la résistance aux antimicrobiens;
- Existence de listes nationales actualisées des médicaments essentiels y compris les antimicrobiens utilisables en santé humaine, animale et en production végétale;
- Existence d'un laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et consommables médicaux.

Menaces

biosécurité dans chaque secteur;

lutte préventive contre les IAS;

antimicrobiens contrefaits et

des médicaments pharmaceutiques.

Faible implication de la communauté dans la

Faiblesse des mécanismes de détection des

suppression des marchés illicites de ventes

Opportunités

de

- Disponibilité de la tripartite plus OMS-OIE-FAO-PNUE à accompagner la mise en œuvre du plan mondiale
- Promotion du « One Health » au plan mondial et acceptation de cette approche dans plusieurs instances et programme de développement des systèmes de santé
- Participation du Bénin à différentes rencontres Internationales et sousrégionales traitant de la RAM et de la Prévention et Contrôle de l'Infection;
- Disponibilité des guides et directives de l'OMS pour l'hygiène des mains, la sécurité chirurgicale, et les stratégies de mise en place des programmes de PCI.
- Ratification des conventions internationales de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm, de Bamako et la convention sur les changements climatiques.
- Organisation des campagnes d'assainissement du marché des médicaments vétérinaires financés par l'UEMOA et de l'opération PANGEA dans le secteur de la pharmacie humaine
- Présence du Bénin dans le Réseau international pour la planification et l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans les systèmes de santé en Afrique (RIPAQS)
- Implication du Bénin dans le RESAOLAB

- Lenteur des procédures administratives ;
- Multiplicité des crises et catastrophes qui réduisent les chances de mobiliser des financements chez les partenaires;
- Insuffisance des crédits alloués par le budget nationale à la prévention des infections
- Existence de marché parallèle et informelle de distribution des médicaments antimicrobiens dans chacun des secteurs
- Changement climatique et inondations fréquentes
- Variabilité des médicaments antimicrobiens enregistré et commercialisé au Bénin
- Mouvement migratoire des populations
- Baisse d'efficacité de bon nombre d'antimicrobien sur des agents pathogènes normalement sensibles
- Doute ou méfiance des prescripteurs sur la qualité des antibiotiques génériques
- Influence des véritables responsables de l'organisation de la filière de vente des médicaments de la rue et des marchés informels d'antimicrobiens
- Manque de ferveur dans le partage d'information entre les cadres politicotechniques et leurs collaborateurs opérationnels sur l'évolution des résolutions internationales en matière de RAM

2.5. Analyse des parties prenantes

Les potentielles institutions, organisations et associations ainsi que les acteurs concernées par la problématique de la RAM et la lutte contre ce phénomène suivant l'approche « une seule santé » sont identifiés dans la matrice ci-dessous. La finalité de cette cartographie des parties prenantes est de garantir :

- la participation des acteurs ayant une forte influence et un intérêt élevé (les promoteurs);

- la motivation de ceux ayant une forte influence et un faible intérêt (les latents);
- la capitalisation de ceux ayant une forte implication et un pouvoir (les défenseurs);
- l'adhésion de ceux qui ont une faible influence et un faible intérêt (les apathiques).

2.6. Principaux défis

Sur la base de la situation décrite et synthétisée dans la matrice SWOT, les défis suivant sont identifiés et hiérarchisés selon leur priorité dans la réponse de notre pays contre la RAM.

- Connaissance et compréhension du phénomène de la RAM par tous les différents acteurs concernées;
- Surveillance des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens;
- Recherche sur la RAM et les sujets associés au plan sanitaire, sociale, économique, politique dans tous les secteurs;
- Usage des médicaments antimicrobiens chez l'homme, chez les animaux terrestres et aquatiques, dans la production agricole, dans l'alimentation;
- Coordination multisectorielle et mobilisation des ressources

.

Latents (Faible implication + Fort pouvoir)	Promoteurs (Forte implication + Fort pouvoir)
 Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelles (DRFMT) Député Préfet et élus communaux Autres Ministères sectoriels (MEF, MICA, MISP) PTF (UEMOA, UA-BIRA, CEDEAO, UE) 	 DNSP DPMED DNH Points Focaux RAM Direction de l'Elevage Direction des Pêches Direction de la Production Végétale DDAEP Agence Béninoise de Sécurité sanitaire des Aliments (ABSSA) Ordres professionnels (Vétérinaires, médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, Biologistes médicaux, infirmiers) OMS, OIE, FAO
Apathiques	Défenseurs
(Faible implication + Faible pouvoir)	(Forte implication + Faible pouvoir)
Professionnels para-vétérinaires	• ONGs
Éleveurs	Associations professionnels et Syndicats
Maraîchers et autres agriculteurs	Associations des consommateurs
Association des transformateurs	 Association des patients (TB, VIH)
Ecoles de formation des professionnels de santé humaine, animale et environnementale	 Laboratoire National de Santé Publique et Laboratoires de Référence des programmes de santé humaine (TB, VIH, Palu)
Centres de formation et de Recherche agricole (Lycée technique, Université)	 Laboratoires vétérinaires et Laboratoires de sécurité alimentaire et de santé environnementale, (LCSSA, DANA)
Autorités municipales et des	Association des cliniques privées
collectivités locales	CIP Benin
- Medias	 Enseignants et Chercheurs dans les différents secteurs
Gestionnaire des Parcs Nationaux	•
Gestionnaire des Parcs NationauxVendeur illicite de produits	secteurs CLIN et Service d'hygiène hospitalière des

produits phytosanitaires

III- CADRE STRATEGIQUE

3.1. Finalité

Le Bénin dispose d'ici à 2023 d'une capacité ininterrompue de prévenir, contrôler et traiter les infections au moyen d'antimicrobiens efficaces, accessibles, de qualité garantie et utilisés de manière rationnelle aussi bien en santé humaine qu'en santé animale et végétale.

3.2. But

Lutter efficacement contre la menace de la RAM au Bénin et contribuer aux efforts mondiaux à travers l'établissement d'un mécanisme de concertation impliquant toutes les parties prenantes

3.3. Objectifs

3.3.1. Objectif général

Réduire l'antibiorésistance et prévenir la propagation agents pathogènes résistants aux antimicrobiens.

3.3.2. Objectifs spécifiques

- Promouvoir la sensibilisation et la compréhension du problème de la RAM;
- Organiser la surveillance de la RAM en particulier de l'antibiorésistance et la recherche scientifique sur ce phénomène;
- Réduire l'émergence et la propagation des micro-organismes résistants aux antimicrobiens;
- Améliorer la gestion et l'utilisation rationnelle des antimicrobiens en médecine humaine, en médecine vétérinaire, en production animale et végétale;
- Favoriser la collaboration multisectorielle et la mobilisation des ressources.

3.4. Articulation stratégique

Le plan d'action de lutte contre la RAM au Bénin s'articule en cinq axes stratégiques correspondant aux priorités actuelles du pays sur cette problématique. Il prend en compte tous les objectifs stratégiques du plan d'action mondial. Chaque axe est composé de deux ou trois stratégies (figure 3) comportant également chacune deux à trois interventions stratégiques subdivisées en actions stratégiques.

Cette partie stratégique est accompagnée d'une planification opérationnelle dans laquelle les actions stratégiques définies sont déclinées en activités dont la responsabilité incombera selon le cas à des instances de mise en œuvre au niveau central, intermédiaire et périphérique. Les activités sont réparties sur une période de cinq ans avec une estimation des coûts de réalisation.

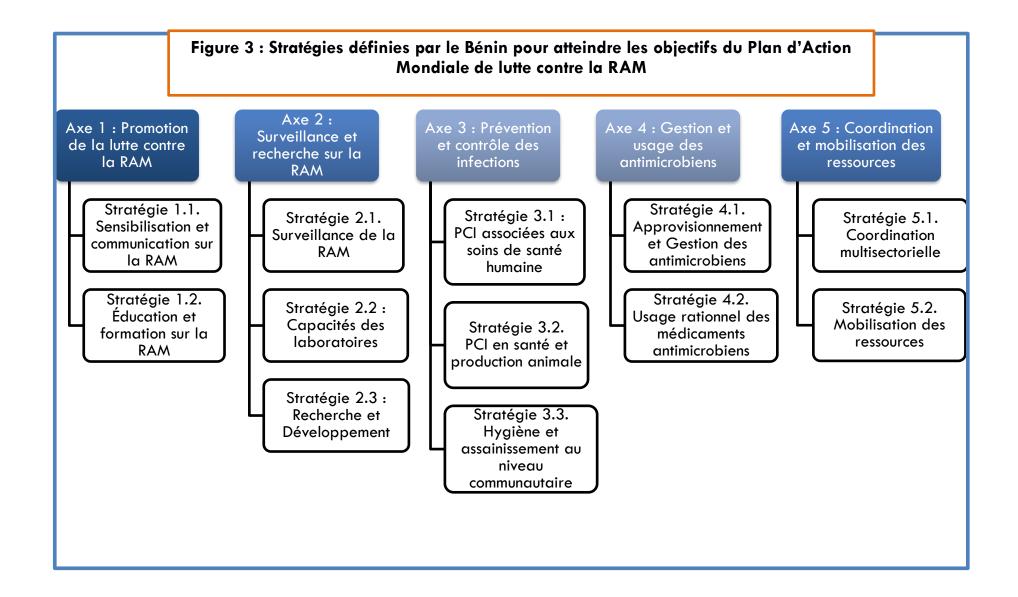
3.5. Mécanisme de gouvernance de la lutte contre la RAM

Le succès de la lutte contre la RAM exigera des actions concertées entre plusieurs parties prenantes issues de différents secteurs dont principalement les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale. Il s'avère donc indispensable de mettre en place un mécanisme de gouvernance comportant un Groupe de Coordination Multisectorielle (GCM), ayant l'autorité officielle de fédérer les efforts nationaux de lutte et de superviser les interventions stratégiques suivant l'approche « Une seule santé ».

Sous ce GCM, différents groupes techniques Thématiques (GTT) seront mis en place en fonction des besoins, soit par secteurs, soit par domaines stratégiques.

Le Point Focal national (PFn) et les points focaux sectoriels auront pour responsabilité de veiller au suivi de la mise en œuvre des activités du PAN-RAM sous l'autorité du GCM dont ils seront systématiquement, membres.

La mise en place du GCM et des GTT sera planifiée comme actions et un budget de fonctionnement y sera consacré.



PAN-RAM –Bénin 2019 -2024 Page 34

3.5.1. Mandat du Groupe de Coordination Multisectorielle

La finalité du GCM national est de superviser et, le cas échéant, de coordonner la réponse nationale à la menace constituée par la RAM dans l'ensemble des secteurs afin de garantir l'implication de toutes les parties prenantes.

Le domaine de compétence du GCM couvrira tous les objectifs stratégiques du Plan d'action mondial. Les membres du groupe devront recevoir une lettre de désignation des institutions dont ils dépendent afin de donner une autorité suffisante à leurs décisions.

La santé humaine étant la finalité ultime des activités de lutte contre la RAM, le Ministère en charge de la santé dirigera le GCM. La co-direction sera assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Toutefois, en vue de faciliter la collaboration interministérielle, l'ancrage du GCM sera arrimé à l'autorité spécifiée par le gouvernement pour coordonner le suivi de la mise en œuvre du RSI dont la RAM est une composante à part entière.

Le GCM créera un environnement collaboratif, coopératif et propice pour le partage de connaissances, d'informations et d'expériences en matière de lutte contre la RAM. Il s'appuiera sur les Points Focaux RAM et permettra à chaque partie prenante de connaître l'ampleur et les limites de ses propres contributions ainsi que ses interdépendances avec les autres.

Le GCM aura une collaboration avec les institutions de la Tripartite Plus OMS-OIE-FAO-PNUE afin d'actualiser les grandes orientations.

3.5.2. Mandat des Groupes Techniques de Travail

Les GTT seront chargés de missions spécifiques comme l'apport d'un avis technique pour la prise de décision au niveau du GCM. Les membres seront choisis sur la base de leurs expertises ou expériences avérées en lien avec la thématique abordée. Le nombre de GTT ne saurait être limité car en fonction de l'évolution de la science et des besoins, d'autres pourraient être constitués. A titre indicatif, les GTT ci-après seront mis en place :

GTT Surveillance et Recherche sur la RAM;

- GTT Hygiène hospitalière, Prévention et Contrôle des infections ;
- GTT Gestion et usage des antimicrobiens;
- GTT Promotion, Education eut communication sur la RAM.

3.6. Mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAN-RAM

La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation est essentielle pour s'assurer des progrès accomplis dans la lutte contre la RAM. Elle permettra de mettre à la disposition de toutes les parties prenantes, des informations quantitatives et qualitatives leur permettant d'apprécier l'efficience des interventions choisies. Le suivi évaluation de la mise en œuvre du présent PAN-RAM sera assuré à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et du système décentralisé des ministères sectoriels. Au niveau national, l'équipe de suivi évaluation sera membre d'emblée du GCM aura pour mandat de :

- élaborer des fiches de collecte des données et un canevas de rapportage périodique des activités à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- définir les indicateurs de performance des sous-secteurs impliqués dans la lutte contre la RAM et qui tiendront compte des paramètres nationaux et internationaux;
- définir le rôle et responsabilité de chaque acteur dans la collecte de donnée ;
- définir la période de remontée des données pour chaque acteur ;
- Insérer par la suite les fiches de collecte de données dans le système de collecte de routine du SNIGS;
- produire en collaboration avec les Points Focaux RAM et sous l'autorité du GCM, un rapport annuel des progrès au plan national ;
- Transmettre annuellement à l'organe de la tripartite OMS-OIE-FAO en charge du suivi du PAM-RAM, le rapport des progrès accomplis par le Bénin aux fins d'alimenter le rapport mondial conformément aux accords des états membres;
- Organiser une évaluation après deux ans et une autre au bout de cinq;

-			revue	annuelle	qui	regroupera	les	acteurs	nationaux	et	les
	partenaire	S.									

IV- PLANIFICATION STRATEGIQUE

Axe stratégique 1. Promotion de la connaissance et de la lutte contre la RAM

Objectif stratégique : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces

Stratégie 1.1. Sensibilisation et communication sur la RAM

Objectif	Améliorer la sensibilisation de la population	n générale sur les risques de résistance aux antimicrobiens				
	Interventions stratégiques	Actions				
	1.1.1. Mettre en place un programme de communication publique reposant sur des	1.1.1.1. Réaliser auprès des différentes parties prenantes, des études d'évaluation de la perception, des connaissances et les facteurs socio-comportementaux relatifs à la RAM				
	bases factuelles à propos de la RAM et des sujets associés	1.1.1.2. Elaborer un plan de communication adaptée pour la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes de la lutte contre la RAM				
		1.1.2.1. Promouvoir la sensibilisation de la population générale par la communication pour un changement de comportement vis-à-vis des risques de RAM				
	1.1.2. Renforcer l'adhésion et la mobilisation des différentes parties prenantes dans la lutte contre la RAM	1.1.2.2. Accroitre la collaboration entre les professionnels de la presse et les spécialistes de la santé unique pour des émissions médiatiques sur la RAM et les sujets associés				
		1.1.2.3. Renforcer l'adhésion des institutions et établissements de santé dans les initiatives mondiales ou sous régionales de lutte contre la RAM				
Stratégie	1.2. Éducation et formation sur la RAM					

Objectif	Améliorer les compétences des professionnels de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement sur RAM et les sujets associés								
	Interventions stratégiques	Actions							
	dans les programmes de romanon initiale	1.2.1.1. Mener un plaidoyer au niveau des ministères de l'enseignement pour susciter l'inclusion de la thématique "RAM, PCI et sujets associés" dans les programmes de formations académiques							
	théorique et pratique des professionnels de	1.2.1.2 Flaborer les curricula de formation sur la RAM, la PCI et les sujets associés selon les niveaux							

associés dans les différents ordres d'enseignement 1.2.2. Assurer la formation continue et le recyclage des professionnels en cours associés dans les différents ordres d'enseignement 1.2.2.1. Former les acteurs intervenants dans la formation et la sensibilisation sur la RAM et les associés dans tous les secteurs concernés au niveau national	tous les secteurs concernés par la RAM	d'enseignement			
1.2.2. Assurer la formation continue et le recyclage des professionnels en cours		1.2.1.3. Dispenser les modules de formations sur la problématique de la RAM, la PCI et les sujets associés dans les différents ordres d'enseignement			
recyclage des professionnels en cours		1.2.2.1. Former les acteurs intervenants dans la formation et la sensibilisation sur la RAM et les sujets associés dans tous les secteurs concernés au niveau national			
d'emploi sur la RAM et les sujets associés 1.2.2.2. Evaluer l'impact des formations et des sensibilisations sur l'évolution des comportements favorables à la RAM	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1.2.2.2. Evaluer l'impact des formations et des sensibilisations sur l'évolution des comportements favorables à la RAM			

Axe stratégique 2. Surveillance, capacité des laboratoires et Recherche sur la RAM

Objectif stratégique : Renforcer les bases de connaissances et les bases factuelles de la RAM par la surveillance et la recherche.

Stratégie 2.1. Surveillance de la RAM

Objectif	Développer un système national de surveille	ance des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens					
	Interventions stratégiques	Actions					
	2.1.1 Instituer un système national de surveillance des agents pathogènes résistants	2.1.1.1 Mettre en place un Groupe Technique Thématique (GTT) pour l'organisation de la surveillance multisectorielle de la RAM					
	aux antimicrobiens	2.1.1.2. Créer un réseau national de surveillance de la RAM répondant aux recommandations du GLASS					
	2.1.2. Assurer la surveillance de la RAM en	2.1.2.1. Organiser la collecte systématique et continue des données sur les Bactéries Multirésistantes en milieux de soins					
	santé humaine	2.1.2.2. Assurer la gestion des données à travers la plateforme DHIS2 et la plateforme du GLASS					
		2.1.2.3. Organiser des enquêtes nationales de prévalence des IAS et de la RAM					
	2.1.3. Assurer la surveillance de la RAM en	2.1.3.1. Organiser la surveillance de la RAM en santé animale					
	santé animale et dans les autres secteurs concernées	2.1.3.2. Organiser la surveillance de la RAM dans les autres secteurs concernés					

Objectif	Renforcer les capacités des laboratoires en les patients et d'appuyer les activités de su	vue de produire des données microbiologiques de haute qualité, permettant de prendre en chargo prveillance ou de recherche sur la RAM					
	Interventions stratégiques	Actions					
	2.2.1. Renforcer les capacités des professionnels de laboratoire en détection	2.2.1.1. Assurer la formation continue du personnel travaillant dans les laboratoires de microbiologie					
	de la RAM	2.2.1.2. Développer l'aptitude des étudiants de biologie médicale en antibiologie avant leur passage de l'université au marché de l'emploi					
		2.2.2.1. Mettre le réseau des laboratoires dans la démarche qualité					
	2.2.2. Equiper et maintenir l'assurance qualité dans les laboratoires de microbiologie et d'hygiène	2.2.2. Améliorer le plateau technique des laboratoires impliqués dans la détection des agents pathogènes multirésistants					
Stratégie	2.3 : Recherche et Développement						
Objectif	Parvenir à un usage responsable des agen animale.	ts antimicrobiens et à de meilleures pratiques de la prévention des infections en santé humaine et					
	Interventions stratégiques	Actions					
	2.3.1. Valoriser la production scientifique	2.3.1.1. Réaliser un compendium des travaux scientifiques portant sur la RAM au Bénin					
	nationale sur la RAM et les sujets associés	2.3.1.2. Elaborer des fiches techniques à base des résultats des travaux pertinents déjà réalisés					
	2.3.2. Développer la recherche et	2.3.2.1. Créer des initiatives des saines émulations au profit des chercheurs					
	l'innovation pour des solutions pratique au problème de la RAM	Développer des projets de recherches transdisciplinaires et multisectorielles sur la RAM					

Axe stratégique 3. Prévention et Contrôle des Infections

Objectif stratégique : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections.

atégie 3.1 : Prévention et Contrôle des infections as	sociées aux soins de santé humaine					
pjectif Réduire le risque et l'ampleur des infections	associées aux soins					
Interventions stratégiques	Actions					
3.1.1. Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel nécessaire pour la mise en	3.1.1.1. Actualiser le document de politique nationale d'hygiène hospitalière de 2006 pour prendi en compte les nouvelles recommandations de l'OMS sur les principales composantes de la préventi et le contrôle des infections associées aux soins					
œuvre d'un programme national de prévention et contrôle des infections	3.1.1.2. Mettre en place un Programme National pour la mise en œuvre de la nouvelle politique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire					
associées aux soins	3.1.1.3. Elaborer les normes et lignes directrices sur les principales composantes de la prévention et le contrôle des infections associées aux soins					
	3.1.2.1. Promouvoir l'hygiène des mains en milieu de soins					
	3.1.2.2. Renforcer la gestion des déchets biomédicaux					
3.1.2. Développer la culture d'observance des précautions standards en matière d'hygiène hospitalière	3.1.2.3. Développer les pratiques de bionettoyage des surfaces et le traitement des dispositifs médicaux					
, , ,	3.1.2.4. Améliorer le traitement et la gestion du linge hospitalier					
	3.1.2.5. Promouvoir la sécurité des injections et des sondages					
3.1.3. Promouvoir les précautions supplémentaires d'hygiène et les mesures de	3.1.3.1. Mettre en œuvre les précautions supplémentaires dans les situations de soins à haut risques infectieux					
WASH dans les structures sanitaires	3.1.3.2. Veiller à la disponibilité l'eau potable et des ouvrages d'assainissement dans les structures sanitaires					
3.1.4. Améliorer la santé et la sécurité du	3.1.4.1. Promouvoir la vaccination contre les infections associées aux soins retenues dans la liste officielle des maladies professionnelles					
personnel soignant vis-à-vis des risques	3.1.4.2. Prévenir les accidents d'expositions aux produits biologiques					
infectieux professionnels	3.1.4.3. Mettre en place des services ou des points focaux de santé et sécurité au travail dans les structures sanitaires					

bjectif	Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène	afin de minimiser le recours aux antimicrobiens chez les animaux terrestres et aquatiques					
	Interventions stratégiques	Actions					
	3.2.1. Mettre en place des programmes	3.2.1.1. Améliorer l'hygiène et la biosécurité dans les unités de production animale					
	d'amélioration de l'hygiène et la biosécurité dans les systèmes de production et santé animale 3.2.2. Renforcer les bonnes pratiques de production et de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale	3.2.1.2. Améliorer l'hygiène et la biosécurité dans les structures de soins de santé vétérinaire					
tratégie (3.2.2.1. Renforcer l'application des bonnes pratiques en matière de production locale d'aliments d'origine animale					
	•	3.2.2.2. Veiller au respect des bonnes pratiques en matière d'importation d'aliments d'origine animale					
		de la RAM en dehors des milieux de soins par la lutte contre l'infection.					
	Limiter le développement et la propagation	de la RAM en dehors des milieux de soins par la lutte contre l'infection.					
	Limiter le développement et la propagation	de la RAM en dehors des milieux de soins par la lutte contre l'infection. Actions					
	Limiter le développement et la propagation Interventions stratégiques 3.3.1. Encourager la participation communautaire dans la mise en place et la	de la RAM en dehors des milieux de soins par la lutte contre l'infection. Actions 3.3.1.1. Promouvoir la disponibilité de l'eau potable au niveau communautaire					
	d'amélioration de l'hygiène et la biosécurité dans les systèmes de production et santé animale 3.2.2. Renforcer les bonnes pratiques de production et de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale ie 3.3. Renforcement de l'hygiène et l'assainisse l'imiter le développement et la propagation d'imiter le développement et la propagation communautaire dans la mise en place et la gestion des dispositifs d'hygiène et d'assainissement de base	de la RAM en dehors des milieux de soins par la lutte contre l'infection. Actions 3.3.1.1. Promouvoir la disponibilité de l'eau potable au niveau communautaire 3.3.1.2. Promouvoir les ouvrages d'assainissement dans les habitations et les lieux publics					

Axe strat	tégique 4 : Gestion et usage des antimicrobie	ns							
Objectif :	stratégique : Optimiser l'usage des médicame	ents antimicrobiens en santé humaine, animale et végétale							
Stratégie 4.1. Approvisionnement et Gestion des antimicrobiens Objectif Garantir l'accès ininterrompu à des médicaments antimicrobiens de haute qualité									
Objectif	Garantir l'accès ininterrompu à des médicaments antimicrobiens de haute qualité								
	Interventions stratégiques	Actions							
	4.1.1. Renforcer la chaîne	4.1.1.1. Améliorer l'assurance-qualité dans les processus d'approvisionnement en antimicrobiens et en intrants de nécessaires pour les antibiogrammes							
	d'approvisionnement des médicaments antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	4.1.1.2. Veiller à l'accès équitable et permanent en médicaments antimicrobiens essentiels dans chaque secteur							
		4.1.1.3. Organiser la lutte contre les faux médicaments matières de prescription des antimicrobiens							
	4.1.2. Surveiller la consommation globale annuelle des antimicrobiens et leur	4.1.2.1. Mettre en place un système de surveillance de la consommation globale des antimicrobiens selon la méthodologie basée sur la classification ATC/DDD							
	conformité dans les points de distribution agréé	4.1.2.2. Surveiller la qualité des antimicrobiens distribués dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale							
Stratégie	4.2. Usage rationnel des médicaments antim	icrobiens							
Objectif	S'assurer qu'il est fait un usage prudent des	antimicrobiens chez l'humain, chez les animaux et dans la production végétale							
	Interventions stratégiques	Actions							
		4.2.1.1. Mettre en œuvre une politique et des directives nationales pour l'incitation à l'utilisation prudente des antimicrobiens d'importance critique.							
	4.2.1. Renforcer les dispositifs institutionnels et réglementaires à propos de la	4.2.1.2. Mettre en place des comités pharmaceutiques et thérapeutiques au niveau décentralisé de la pyramide sanitaire							
		.2.1.3. Mettre en place un système de suivi des directives de prescription et d'utilisation des ntimicrobiens en santé animale et production végétale							

	4.2.2. Promouvoir les bonnes pratique	4.2.2.1. Inciter les acteurs au respect des directives d'utilisation des antimicrobiens en santé humaine				
	d'utilisation des antimicrobiens	4.2.2.2. Mettre en place un système de surveillance de l'usage des antimicrobiens au plan national				
Axe strat	égique 5 : Coordination Nationale et mobilisati	on des ressources				
Objectif :	stratégique : Garantir le succès de la lutte conti	re la RAM à travers une bonne collaboration nationale, sous-région ale et internationales				
Stratégie	5.1. Coordination nationale des actions de lu	utte contre la RAM				
Objectif	Assurer l'implication équitable et active de tou	us secteurs concernés dans la lutte contre la RAM				
	Interventions stratégiques	Actions				
	5.1.1. Mettre en place des organes de coordination, d'orientation technique et de	5.1.1.1. Créer un Groupe de Coordination Multisectorielle (GCM) avec un mandat clairement définie pour la lutte contre la RAM au niveau national				
	suivi de la mise en œuvre des actions du PAN-RAM	5.1.1.2. Créer des Groupes Techniques Thématiques (GTT) avec des mandats clairement définie pour la lutte contre la RAM au niveau national				
	5.1.2. Formaliser le cadre de collaboration multisectorielle pour la lutte contre la RAM	5.1.2.1. Développer des creusets d'échanges et de collaboration officielle entre les parties prenantes de tous les secteurs concernées par la RAM				
	suivant l'approche "une seule santé"	5.1.2.2. Développer et mettre en œuvre un mécanisme unique de suivi-évaluation de la lutte contr la RAM dans tous les secteurs				
Stratégie	5.2. Mobilisation des ressources pour la lutte	contre la RAM				
Objectif	Mobiliser les ressources humaines, matériel	les et financières pour la lutte contre la RAM				
	Interventions stratégiques	Actions				
	5.2.1. Impliquer les programmes nationaux de lutte contre les maladies prioritaires dans	5.2.1.1. Faire l'état des lieux des actions reliables aux objectifs de réduction de la RAM dans les programmes de lutte contre les maladies prioritaires				
	la lutte contre la RAM	5.2.1.2. Renforcer la mise en œuvre des actions des programmes nationaux existants et susceptibles de bénéficier à la lutte contre la RAM				
	5.2.2. Développer une stratégie de	5.2.2.1. Définir des arguments économiques favorables à la mobilisation d'investissements nationaux				

		et internationaux dans la lutte contre la RAM
	faveur des interventions de lutte contre la RAM et les sujets associées	5.2.2. Renforcer les partenariats public-privées dans le domaine de lutte contre la RAM

	Activités			Années			entités impliqué	Coût en millier de F CFA					Source de financ	Indicateur	
Code	Libellé	1 2	3 4	4 5		able	es	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	Total	ement	
	Intervention stratégique 1.1.1.	Mett	re en	place	un progra	mme de c	ommunicati sujets ass		e reposa	nt sur de	es bases	factuelle	es à propo	s de la R	AM et des
1.1.1.1.	Réaliser des études visant les pri et la RAM	ncipa	ux gro	oupes	s sociaux e	n vue d'év			de risque	, les cor	nnaissan	ces et le	s pratique:	s par rap	port à l'UAN
1.1.1.1.1.	Évaluer le niveau de connaissance et de perception du risque relatif à la RAM chez les principaux acteurs de la santé humaine	x			12 dpartm.	DNSP	DRFMT, DNH, DSIO	12000					12000	BN, PTF	existence de rapport de l'étude
1.1.1.2.	Évaluer le niveau de connaissance et de perception du risque relatif à la RAM chez les acteurs de la santé animale et de l'agriculture	x			12 dpartm.	DE/DA	EPAC INRAB		12000				12000	BN, PTF	existence de rapport de l'étude
1.1.1.1.3.	Évaluer le niveau de connaissance de perception du risque relatif à la RAM chez des acteurs clés de la communauté (journalistes professionnels des médias, association des consommateurs, praticiens de médecine traditionnelle, leaders d'opinion, autorités politiques et religieuses)	x			12 dpartm.	DGEC	DRFMT ; ONG/mi nistère décentral isation		12000				12000	BN, PTF	existence d rapport de l'étude
1.1.1.4.	Évaluer les facteurs favorables à la RAM dans chaque secteur concernés (santé humaine, animale, environnementale, production végétale agroalimentaire,	x			12 dpartm.	DNSP	DRFMT; DNH; DSIO	12000					12000	BN, PTF	existence d rapport de l'étude

1.1.1.2.1	Disséminer les résultats d'études réalisées sur la connaissance, la perception du risque et les facteurs favorables à la RAM	x	x				12 dpartm.	DNSP	DE; EPAC; INRAB		6000	6000			12000	BN, PTF	Proportion de départemen t touché
1.1.1.2.2	Recruter un consultant pour la proposition des stratégies, outils, messages, supports et canaux de communication orientés en fonction des cibles visées		x				Littoral	DNSP	DE; EPAC; INRAB		5000				5000	BN, PTF	plan de communicati on disponible
1.1.1.2.3	Organiser un atelier multisectoriel de validation du plan de communication sur la RAM et les aspects associés		x				littoral	DNSP	DE; EPAC; INRAB		6000				6000	BN, PTF	rapport de validation
1.1.1.2.4	Acquérir différents types d'instruments et supports nécessaires pour la communication efficace sur la RAM et les aspects associés		x				Littoral	DNSP	DE; EPAC; INRAB		5000		5000		10000	BN, PTF	nbre d'instrument et support acquis
	intervention stratégique 1.1.2. re	nfo	cei	r l'ac	dhé	ésio	n et la mok	ilisation	des différer	ntes parties	prenante	s dans l	a lutte c	ontre la r	am		
1.1.2.1.	promouvoir la sensibilisation de	la p	ор	ulat	ior	n gé	enérale par	la commi	unication po	our un char	gement o	de comp	ortemen	ıt vis-à-vi	is des risq	ues de ro	am
1.1.2.1.1.	Organiser annuellement la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques conjointement dans les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale.	x	x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	DE; EPAC; INRAB		10000	1000 0	1000 0	10000	40000	BN, PTF	Rapport d'activité
1.1.2.1.2.	Organiser des campagnes périodiques de sensibilisation visant des groupes sociaux spécifiques dans le secteur de la santé humaine.		x	x	X	x	12 dpartm.	DNSP	DDS		10000	1000 0	1000 0	10000	40000	BN, PTF	Rapport d'activité
1.1.2.1.3.	Organiser des campagnes périodiques de sensibilisation		x	х	x	х	12 dpartm.	DE/DA	EPAC INRAB		10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF	Rapport d'activité

	spécifiques dans le secteur de la santé animal																
1.1.2.1.4.	Organiser des séances périodiques de sensibilisation visant les autres parties prenantes secteurs de la vie publique (exécutifs, législatifs, syndicats, leaders traditionnels, religieux, etc.)		x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	Direction de l'élevage et de l'Agricultu re/EPAC /INRAB		10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF	Rapport d'activité
1.1.2.1.5.	Sensibiliser les praticiens de la médecine traditionnelle sur la RAM et les sujets associés au cours de la journée nationale de la MT (12 juin).		x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	PNPMT/ ONG		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	rapport de sensibilisatio n
1.1.2.1.6.	Sensibiliser les groupes cibles dans tous les secteurs lors de la journée nationale de l'hygiène et de l'assainissement.		x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	DNSP		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	rapport de sensibilisatio n
1.1.2.1.7.	Sensibiliser les groupes cibles sur la RAM lors de la journée mondiale des toilettes		x	x	x	×	12 dpartm.	DNSP	DNSP		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport de sensibilisatio n
1.1.2.2.	accroitre la collaboration entre les	pro	fes	sior	nne	ls d	e la presse	et les spé	cialistes de l	la santé uni	que pour	des émis	sions mé	diatiques	sur la ran	n et les su	ijets associés
1.1.2.2.1.	Etablir des contrats avec les organes de presse pour la réalisation de spot et d'émission sur des sujets relatifs à la compréhension de la RAM et visant la sensibilisation du grand public		x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	DE; EPAC; INRAB		10000	1000	1000 0	10000	40000	BN, PTF	Nbre de contrats signés
1.1.2.2.2.	Assurer la couverture médiatique des manifestations officielles lors des journées ou campagnes de sensibilisation sur la RAM et les sujets associés		x	x	x	x	12 dpartm.	CCOM Ministèr e	DNSP, DE, DGEC		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité

1.1.2.3.	renforcer l'adhésion des institutions	et	éta	bliss	err	nent	s de santé d	dans les ir	nitiatives mo	ndiales ou s	ous régio	nales de	lutte co	ntre la ra	m		
1.1.2.3.1.	Inscrire tous les hôpitaux dans le Programme mondial "Save Live Clean Your Hand" prônant la sensibilisation pour la Prévention des infections et la lutte contre la RAM.	х	x	х			12 dpartm.	MS	DDS	2000	4000	4000			10000	BN, PTF	Nbre d'hôpitaux inscrits
1.1.2.3.2.	Organiser les manifestations officielles de la célébration de la journée mondiale de l'Hygiène des mains le 05 mai de chaque année.		x	x	x	x	12 dpartm.	DNSP	DDS; PTF		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
1.1.2.3.3.	Mener des plaidoyers auprès des institutions et ONG pour l'obtention d'appui à la promotion de la lutte contre la RAM en fonction de leur localité d'intervention.	х	x	x			Littoral	DNSP	DE/DA/E PAC/INR AB	1000	1000	1000			3000	BN, PTF	Nbre de rencontres d'échanges organisés
	intervention stratégique 1.2.1. i	nté	gre	r la	ran	n el			dans les pro ecteurs cond			tion initi	ale théc	rique et	pratique d	es profes	ssionnels de
1.2.1.1.	mener un plaidoyer au niveau des formations académiques	min	nistè	eres	de	l'er	nseignement	pour susc	citer l'inclusio	on de la thé	matique '	'ram, pci	et sujet	s associés	" dans les	program	mes de
1.2.1.1.1.	Elaborer un document de plaidoyer pour la formation sur la RAM, la PCI et les sujets associés à soumettre aux autorités ministérielles et autres décideurs dans la hiérarchie du secteur de l'éducation	x					Littoral	DNSP	Ministères des enseigne ments; ONG	8000					8000	BN, PTF	Existence du document de plaidoyer

1.2.1.1.2.	Organiser un atelier de définition des modalités pratiques d'intégration de la thématique "RAM, PCI et sujets associés" dans l'enseignement académique		x			Littoral	DNSP	Ministères des enseigne ments ; ONG		4000				4000	BN, PTF	Rapport de l'activité
1.2.1.2.	elaborer les curricula de formation :	sur	a r	am, l	ара	ci et les suje	ts associés	s selon les ni	veaux d'en	seigneme	nt					
1.2.1.2.1.	Constituer un comité multidisciplinaire pour élaboration des curricula de formations sur la RAM, la PCI et les sujets associés		×			Littoral	DRFMT	DNSP; Ministères enseigne ments; ONG		5000				5000	BN, PTF	document nominatif
1.2.1.2.2.	Organiser les sessions de rédaction des curricula en fonction des secteurs (santé humaine, santé animale, environnement, etc.) et des niveaux (universitaires, secondaires, techniques et professionnels, primaire, etc.)		x			Littoral	DRFMT	DNSP; Ministères enseigne ments; ONG		20000				20000	BN, PTF	Documents de curricula disponible à tous les niveaux de formations
1.2.1.3.	dispenser les modules de formations	s sui	la	prok	olém	atique de la	a ram, la _l	oci et les suj	ets associés	dans les	différen	ts ordres	d'enseig	nement		
1.2.1.3.1.	Dispenser et évaluer systématiquement des cours sur la RAM et les sujets associés dans la formation de tous les professionnels de santé humaine		x >	x	x	12 dpartm.	DRFMT	DNSP; Ministères enseigne ments;		2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	Documents administratif et pédagogiqu e relatif à RAM et PCI
1.2.1.3.2.	Dispenser et évaluer systématiquement l'effectivité des cours sur la RAM et les sujets associés dans la formation de tous les professionnels de santé animale		x >	x	x	12 dpartm.	MAEP	DNSP; Ministères enseigne ments;		2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	Documents administratif et pédagogiqu e relatif à RAM et PCI

1.2.1.3.3.	Dispenser et évaluer systématiquement l'effectivité des cours sur la RAM et les sujets associés dans la formation de tous les professionnels de santé environnementale y compris de de la production végétale et de l'agro-alimentaire	x	x	x	x	12 dpartm.	MAEP	DNSP; Ministères enseigne ments; ONG		1000	1000	1000	1000	4000	BN, PTF	Documents administratif et pédagogiqu e relatif à RAM et PCI
1.2.1.3.4.	Dispenser et superviser les cours d'initiation à la compréhension de la problématique de la RAM et les sujets associés au profit des autres élèves et étudiants	x	x	x	х	12 dpartm.	DRFMT	DNSP; Ministères enseigne ments;		1000	1000	1000	1000	4000	BN, PTF	Documents administratif et pédagogiqu e relatif à RAM et PCI
	intervention stratégique 1.2.2							<u> </u>	•			•				
1.2.2.1.	former les acteurs intervenants dans l	a fo	orm	atio	n et	la sensibilis	ation sur	la ram et les	su <mark>j</mark> ets asso	ciés dans	tous les	secteurs	concerné	s au nivea	u nationa	
1.2.2.1.1.	Organiser des ateliers de formations des formateurs « One Health » sur la RAM, la PCI et les sujets associés	x	x	x		Littoral	DNSP	MAEP Ministères enseigne ments ; MCVDD		15000	1 <i>5</i> 00 0	1 <i>5</i> 00 0	15000	60000	BN, PTF	Nbre de formateurs formé
12.2.1.2.	Organiser des ateliers de formations spécifiques au profit des journalistes-communicateurs de diverses langues sur la problématique de la lutte contre la RAM	x	x	x		Mono/Bo rgo	DNSP	Ministère de la communic ation/DE /DA		5000	5000	5000		15000	BN, PTF	Nbre de professionne Is formés
1.2.2.1.3.	Organiser des ateliers de formations spécifiques au profit des inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'enseignement sur la problématique de la lutte contre la RAM	x	x			Littoral	DNSP	Ministères des enseigne ments		8000	8000	8000		24000	BN, PTF	Nbre d'inspecteurs et de Conseiller formés
1.2.2.2.	evaluer l'impact des formations et c	les	sen	sibi	lisa	tions sur l'é	évolution	des compo	rtements fa	vorables	à la ran	n				

1.2.2.2.1.	Evaluer l'impact de l'introduction des curricula sur la RAM dans les différents ordres de formation et par secteur après trois ans de mise en œuvre				x	Littoral	DNSP	Ministères des enseigne ments					8000	8000	BN, PTF	Taux de réduction de la RAM
1.2.2.2.2.	Evaluer l'adéquation entre les formations reçues sur la RAM par les professionnels en cours de carrières et l'évolution des réalités pratiques en vue d'identifier les besoins de renforcement de capacité				x	Littoral	DNSP	Ministères des enseigne ments					8000	8000	BN, PTF	Taux de réduction de la RAM
	intervention stratég	giqu	је 2.	1.1 i	nstit	uer un syst	ème natio	onal de surv	eillance de	es agents	pathoge	ènes rés	istants a	ux antimic	robiens	
2.1.1.1	mettre en place un groupe techniq	ue t	hém	atiqu	ie (g	tt) pour l'org	ganisation	de la surve	illance mult	isectoriell	e de la 1	am				
2.1.1.1.1.	Elaborer les textes régissant les attributions et le fonctionnement du Groupe Technique Thématique (GTT) sur la surveillance de la RAM	x	x			Cotonou	DNSP	MAEP, MCVDD, MESRS	6000	4000				10000	BN, PTF	
2.1.1.1.2.	Désigner officiellement les membres représentants chaque secteur au sein du GTT « Surveillance de la RAM » et assurer les frais de leur travaux	x				Cotonou	DNSP	MAEP, MCVDD, MESRS		6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	
2.1.1.3.	Elaborer un guide méthodologique de surveillance de la RAM et des IAS inspiré des recommandations du GLASS	x	х			Cotonou	DNSP	MAEP, MCVDD, MESRS	6000	6000				12000	BN, PTF	
2.1.1.1.4.	Assurer un stage de perfectionnement au profit de deux cadres par ministère impliqués dans la lutte contre RAM dans un pays disposant d'un système efficace de surveillance de la RAM		х	х		A définir	DNSP	MAEP, MCVDD, MESRS	6000	6000	6000			18000	BN, PTF	

2.1.1.2.	créer un réseau national de surveil	land	e de	la r	am ı	répondant d	aux recom	mandations	du glass							
2.1.1.2.1.	Faire l'état des lieux des laboratoires pouvant être		x			12 Départe ments	GTT	MS; MAEP; MCVDD; MESRS	Ŭ	10000				10000	BN, PTF	
2.1.1.2.2.	Désigner officiellement le laboratoire national de santé publique comme laboratoire national de référence pour la RAM.	x				Cotonou	DPMED	MAEP; MCVDD; MESRS		1000				1000	BN, PTF	
2.1.1.2.3.	Désigner les points focaux répondant de la surveillance de la RAM au niveau de chaque laboratoire impliqué dans la surveillance de la RAM.		x			Cotonou	MS, MAEP, MCV	GII	1000	1000				2000	BN, PTF	
2.1.1.2.4.	Elaborer et valider une charte de collaboration au sein du réseau avec un creuset de communication numérique		x			Bohicon	GTT	Représent ants des sites		4000				4000	BN, PTF	
2.1.1.2.5.	Remplir les formalités pour inscrire le Bénin dans le système mondial de surveillance de la RAM (GLASS)	х							1000					1000	BN, PTF	
2.1.1.2.6.	Organiser des rencontres sectorielles et des rencontres intersectorielles pour l'animation du réseau de surveillance de la RAM		x x	x x	x	A définir	GTT	parties prenantes		6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	
			inte	rven	tion	stratégiqu	e 2.1.2. a	ssurer la su	rveillance	de la ram	en san	té huma	ine			
2.1.2.1	organiser la collecte systématique	et c	ontin	ue d	es d	onnées sur	les bactér	ies multirésis	stantes en n	nilieux de	soins					
2.1.2.1.1.	Vulgariser le guide méthodologique de surveillance de RAM avec les outils de collecte de données par secteur		x			2 équipes nord /sud	GTT	parties prenantes		4000				4000	BN, PTF	

2.1.2.1.2.	Former les acteurs opérationnels sur la méthodologie de surveillance de la RAM et des IAS		x			A définir	GTT	Parties prenantes		6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	
2.1.2.1.3.	Assurer le recyclage annuel des techniciens de laboratoire en vue d'actualiser leur compétence en matière de RAM.		x z	x x	x					6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	
2.1.2.1.4.	Assurer une motivation périodique pour le personnel en charge de la collecte des données de surveillance de la RAM et des IAS		x 2	××	x	Sites	GTT	parties prenantes		2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	
2.1.2.1.5.	Organiser des supervisions trimestrielles du personnel de chaque site sur l'application des procédures de surveillance de la RAM et des IAS			×××	x	Sites	GTT	parties prenantes		8000	8000	8000	8000	32000	BN, PTF	
2.1.2.1.6.	Organiser des revues semestrielles ou annuelles pour des partages d'expérience au sein du réseau de surveillance de la RAM et des IAS			××	x	Cotonou	GTT	parties prenantes			5000	5000	5000	15000	BN, PTF	
2.1.2.1.7.	Produire et diffuser des rapports annuels de surveillance au niveau local, départemental et national		7	x x	x	Sites et Cotonou	GΠ	parties prenantes			1000	1000	1000	3000	BN, PTF	
2.1.2.2	assurer la gestion des données à tr	rave	rs Ia	plc	atefo	orme dhis2 e	t la plate	forme du glo	ass							
2.1.2.2.1.	Réaliser l'interopérabilité des différents logiciels traitant les données de la RAM avec le DHIS2		x			Sites	GTT	parties prenantes		15000				15000	BN, PTF	
2.1.2.2.2.	Former les acteurs sur l'utilisation de la plateforme du GLASS et le mécanisme de signalement des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens		x			Sites	GTT	parties prenantes		5000	3000	3000		11000	BN, PTF	

2.1.2.2.3.	Valider les données de surveillance de la RAM et les renseigner sur la plateforme du GLASS	x	x	x	х	Cotonou	GTT	MS, MAEP, MCVDD		2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	
2.1.2.3.	organiser des enquêtes nationales c	le pro	éva	lend	ce d	es ias et de	la ram									
2.1.2.3.1.	Elaborer un protocole d'étude nationale de prévalence des IAS et des BMR	x				Cotonou	GTT	parties prenantes		2000				2000	BN, PTF	
2.1.2.3.2.	Soumettre le protocole d'étude à la validation du comité national d'éthique et de recherche en santé		x			Cotonou	GTT	parties prenantes			500			500	BN, PTF	
2.1.2.3.3.	Exécuter chaque 5 ans le protocole validée pour la détermination de la prévalence des IAS et des BMR"		x			Cotonou	GTT	parties prenantes			2500 0			25000	BN, PTF	
2.1.2.3.4.	Faire des rapports et publications scientifiques sous formes d'articles ou de communication aux colloques			х	x	A définir	GTT	parties prenantes		2000	2000	2000		6000	BN, PTF	
	intervention stro	ıtégi	que	2.1	1.3.	assurer la s	urveillan	ce de la rar	n en santé	animale (et dans	les autre	s secteur	s concern	ées	
2.1.3.1.	organiser la surveillance de la ram	en sa	nté	ani	mal	е										
2.1.3.1.1.	Former les acteurs opérationnels du système de santé animal sur la méthodologie définie pour la surveillance de la RAM dans leur secteur	x	x	x	x					5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	
2.1.3.1.2.	Organiser la collecte et l'analyse des données sur les résistantes antimicrobienne chez les animaux	x	x	x	x					4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	
2.1.3.2.	organiser la surveillance de la ram	dans	les	aut	res	secteurs con	cernés									
2.1.3.2.1.	Former les acteurs en charge de la surveillance environnementale sur la méthodologie définie pour la surveillance de la RAM dans	x	x	x	x					3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	

	l'environnement															
2.1.3.2.2.	Organiser la collecte des données sur les micro-organismes de l'environnement résistantes aux antimicrobiens et analyser en lien avec la santé humaine et animale	x	х	x	x					4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	
	intervention	str	atéç	giqu	је 2	.2.1. renfor	cer les ca	pacités des	profession	nels de la	aboratoi	re en dé	tection d	e la ram		
2.2.1.1.	assurer la formation continue du pers	onne	el tr	avo	ailla	nt dans les	laboratoir	es de micro	biologie							
2.2.1.1.1.	Organiser des ateliers de formation des techniciens de laboratoire sur la pratique d'identification des bactéries et l'antibiogramme	x	х			A définir	Labo national	parties prenantes		10000	1000			20000	BN, PTF	
2.2.1.1.2.	Organiser le recyclage les techniciens de laboratoire sur la pratique d'identification des bactéries et l'antibiogramme	x	x			A définir	Labo national	parties prenantes		6000	6000			12000	BN, PTF	
2.2.1.2.	développer l'aptitude des étudiants	de b	iolo	ogie	mé	dicale en a	ntibiologi	e avant leur	passage d	e l'univers	ité au m	arché de	e l'emploi			
2.2.1.2.1.	Appuyer en matériel les structures académiques de formation en biologie médicale	x	х	х	х	A définir	GTT	parties prenantes		10000	1000 0	1000	10000	40000	BN, PTF	
2.2.1.2.2.																
	intervention straté	giqu	је 2	2.2.2	2. е	quiper et m	aintenir l'	assurance (qualité dan	s les lab	oratoires	de mic	robiologi	e et d'hyg	iène	
2.2.2.1.	mettre le réseau des laboratoires da	ns lo	a dé	ma	rche	e qualité										
2.2.2.1.1	Elaborer et standardiser des procédures opérationnelles standardisées (SOP)	x					Labo national	Parties prenantes		6000				6000	BN, PTF	

2.2.2.1.2	Organiser le contrôle national de qualité (CNQ) au sein du réseau des laboratoires			x	x	х	Cotonou	Labo national	parties prenantes		8000	1400 0	1400 0	14000	50000	BN, PTF	
2.2.2.1.3	Organiser l'Evaluation Externe de la Qualité (EEQ) des laboratoires			x	x	x	Cotonou	Labo national	Parties prenantes			1000	1000	10000	30000	BN, PTF	
2.2.2.2.	améliorer le plateau technique des	lab	orc	iotr	res	imp	oliqués dans	la détect	ion des age	nts pathog	ènes multi	résistant	S				
2.2.2.2.1.	Doter les laboratoires d'hôpitaux de zone en équipements de base nécessaire pour la bactériologie avec antibiogramme (autoclave, étuve)	x	x	x	x	x	sites	GTT	MS, MAEP, MCVDD		30000 0	5000 0	5000 0	50000	450000	BN, PTF	
2.2.2.2.	Doter les laboratoires faisant de la bactériologie d'équipement complémentaires (PSM II, etc.,)	х					sites	GTT	MS, MAEP, MCVDD		25000 0				250000	BN, PTF	
	intervent	ion	stro	até	giq	ue	2.3.1. valo	riser la pr	oduction sc	ientifique r	ationale	sur la ro	ım et les	s sujets a	ssociés		
2.3.1.1.	rendre accessible par la vulgarisati	ion,	les	rés	sulte	ats	pertinents d	e rechercl	he propos d	e la ram							
2.3.1.1.1.	Réaliser un compendium exhaustif des travaux scientifiques réalisés au Bénin dans tous les secteurs concernés par la RAM					x	Cotonou	GTT	parties prenantes	3000	3000				6000	BN, PTF	
2.3.1.1.2.	Mettre en place un système numérique actualisé périodiquement pour la centralisation des résultats d'études portant sur la RAM au Bénin		x	x	x	х	Cotonou	GП	parties prenantes		3000	1000	1000	1000	60000	BN, PTF	
2.3.1.1.3.	Elaborer à partir des données scientifiques sur la RAM, des fiches techniques ou des notes d'informations adressées aux acteurs de développement socio- économique		x	x	x	x	Cotonou	GTT	parties prenantes		2500	2500	2500	2500	10000	BN, PTF	

	etablir un partenariat entre les univ menaces de la ram	ersita	ires	, les	ch	ercheurs et	les structu	res d'accuei	l d'étudiants	s pour de	s mémoi	res orien	té vers le	s besoins d	le répons	es aux
2.3.1.2.1.	Initier un prix annuel de reconnaissance pour les meilleurs mémoires d'étudiants en lien avec l'atteinte des objectifs stratégiques du PAN-RAM				x	A définir	GTT	Parties prenantes		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	
2.3.1.2.2.	Encourager la publication des meilleurs travaux d'étudiants sur la RAM dans des revues scientifiques et les colloques				x	A définir	GTT	Parties prenantes		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	
	intervention stro	ıtégiq	ue 2	2.3.	2. c	lévelopper	la recher	che et l'inno	vation pou	ır des sol	utions p	ratique	au problè	eme de la	ram	
2.3.2.1.	créer des initiatives de saines ému	ulatio	ns a	u p	rof	it des cherc	heurs									
2.3.2.1.1.	Recencer chaque année les projets de recherche relatifs à la RAM en vue de soutenir leur financement		x	x	x	A définir	GTT	DRFMT ; CBRSI		10000	1000 0	1000	10000	40000	BN, PTF	
	Appuyer le Centre Béninois de la Recherche Scientifiques et de l'Innovation (CBRSI) afin d'intégrer la RAM parmi ses axes de priorité			x	x	A définir	GTT	DRFMT ; CBRSI		10000	1000 0	1000 0	10000	40000	BN, PTF	
2.3.2.2.	développer des projets de recherch	nes tro	ansd	iscip	olin	aires et mul	tisectoriel	les sur la ra	m							
2.3.2.2.1.	Etablir des partenariats de recherche d'envergure nationale ou internationale pour mettre en point de nouveaux médicaments antimicrobiens, vaccins ou tests de laboratoires			x	x	A définir	GTT	DRFMT; CBRSI		10000		1000	10000	30000	BN, PTF	
2.3.2.2.2.																
	intervention stratégique 3.1.1. rei	nforce	r le	cad	lre	-		titutionnel n	-		ise en œ	uvre d'u	n progra	ımme nati	onal de	prévention et
3.1.1.1.	actualiser le document de politiqu	e nati	onc	ıle c	d'hy						e les nou	velles r	ecomma	ndations d	le l'oms	sur les

	principales composantes de la pr	éver	ntion	et le c	ontrôle des i	infections	associées	aux soins							
3.1.1.1.	Recruter un consultant pour évaluer la mise en œuvre de la politique nationale d'hygiène hospitalière de 2006 afin d'identifier les nouvelles orientations au regard de la réalité nationale et des directives au plan mondial	x				DNH	DNSP	4000					4000	BN, PTF	Contrat signé
3.1.1.1.2.	Mettre en place un comité d'actualisation du document de politique nationale d'hygiène hospitalière et assurer la tenue de ses séances de travail	x			Cotonou	DNH	DNSP	5000					5000	BN, PTF	Arrêté de désignation
3.1.1.1.3.	Organiser un atelier national de validation de la nouvelle politique nationale d'hygiène hospitalière et de Prévention et Contrôle des infections associées aux soins	x			Bohicon	DNH	DNSP	8000					8000	BN, PTF	Rapport de l'atelier
3.1.1.1.4.	Adopter un décret portant approbation de la politique nationale de prévention et contrôle des infections associées aux soins		x		Cotonou	DNSP	DNH		1000				1000	BN, PTF	Décret signé
3.1.1.2	mettre en place un programme na	tionc	l po	ır la mi	se en œuvre	de la nou	velle politic	que à tous l	es niveaux	c de la p	yramide	e sanitaire)		
3.1.1.2.1.	Assurer la vulgarisation de la nouvelle politique nationale d'hygiène hospitalière et de Prévention et Contrôle des infections associées aux soins	x			12 Départe ments	DNH	DNSP		15000	5000			20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.1.2.2.	Définir et valider les attributions et responsabilités des différentes instances et leurs liens hiérarchiques et fonctionnels dans la PCI	х			Bohicon	DNH	DNSP		1000				1000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.1.1.2.5	Sélectionner et désigner par un acte officiel, la structure et les membres chargés de la coordination du Programme National de Prévention et Contrôle des Infections associées aux soins (PNAPCI)		x		Coto	nou	DNH	DNSP		1000				1000	BN, PTF	Arrêté de désignation
3.1.1.2.3.	Dynamiser les CLIN et les muer en Comités PCI dans toutes les structures sanitaires publiques et privées avec des responsabilités clairement définies pour chaque membre (Points focaux thématiques)	x			Hôpi	taux	DNH	DNSP		15000				15000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.1.2.4.	Installer des services, unités ou équipes opérationnelles PCI avec pour mission le suivi au quotidien de la mise en œuvre des actions décidées par le comité PCI dans chaque structure sanitaire	x	x		Hôpi	itaux	DNH	DNSP		20000				20000		Rapport d'activité
3.1.1.2.6.	Acquérir et entretenir deux véhicules de supervision pour la structure de coordination du PNAPCI		x		Coto	nou	DNSP	DNH			3000		10000	40000	BN, PTF	Bon d'achat
3.1.1.3.	elaborer les normes et lignes direc	trice	es si	ır les	principale	s com	posantes d	de la préve	ntion et le c	ontrôle de	es infecti	ons asso	ciées aux	soins		
3.1.1.3.1.	Mettre en place un comité pluridisciplinaire ad hoc pour l'élaboration de normes et directives nationales sur les principales composantes de la PCI associées aux soins	x			Coto	onou	DNSP	DNH	8000					8000		Arrêté de désignation
3.1.1.3.2.	Recruter un consultant pour appuyer le processus d'élaboration de normes et directives nationales sur les principales composantes de la	х			Cot	onou	DNSP	DNH	4000					4000	BN, PTF	Contrat signé

	PCI associées aux soins															
3.1.1.3.3.	Organiser un atelier de validation des normes et directives nationales sur les principales composantes de la PCI associées aux soins	x				Bohicon	DNSP	DNH	6000					6000	BN, PTF	Rapport d'atelier
3.1.1.3.4.	Appuyer les FS dans l'adaptation locale des directives nationales et la validation de leurs procédures opérationnelles standardisées liées aux principales composantes de la PCI associées aux soins	x				Hôpitaux	DNSP	DNH		10000	1000	1000		30000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.1.3.5.	Accompagner les structures sanitaires dans l'élaboration et la mise à jour annuelle de leur plan d'amélioration Interne de la PCI en lien avec la Qualité des Soins	x				Hôpitaux	DNSP	DNH		10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
	intervention straté	giqu	ле 3.	1.2.	déve	elopper la	culture d'	observance	des préca	utions sta	ndards	en matiè	re d'hyg	iène hospi	talière	
3.1.2.1.	promouvoir l'hygiène des mains en	mili	eu de	e soir	ns											
3.1.2.1.1.	Organiser des ateliers de formations des formateurs sur la stratégie multimodale de l'OMS pour la promotion de l'hygiène des mains		x			Anciens départem ents	DNSP	DNH		8000	8000			16000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.1.2.	Organiser la formation en cascade des membres de tous les comités PCI/CLIN sur la mise en œuvre de la stratégie multimodale de l'OMS pour la promotion de l'hygiène des mains		x			Zones sanitaires	DNSP	DNH		12000	1200	1200	12000	48000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité

3.1.2.1.3.	Former l'ensemble du personnel de santé de toutes les structures sanitaires sur l'hygiène des mains		x				Hôpitaux	DNSP	DNH	10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.1.4.	Assurer la supervision régulière des acteurs des structures sanitaires sur la pratique et l'observance de l'hygiène des mains		х	x	х	x	Hôpitaux	DNSP	DNH	10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.1.5.	Mettre en place, dans chaque département ou zone sanitaire, une unité de production locale de solution hydroalcoolique (SHA) suivant les recommandations de l'OMS		x	x	х	x	Zones sanitaires	DNSP	DNH		1200	1200		24000	BN, PTF	Rapport d'installation
3.1.2.1.6.	Former et motiver le personnel dédié pour le fonctionnement des unités de production locale de SHA		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH	2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.1.7.	Acquérir périodiquement les intrants nécessaires à la fabrication des SHA localement		x	х	х	x	Hôpitaux	DNSP	DNH	12000	1200 0	1200 0	12000	48000	BN, PTF	Bon de livraison
3.1.2.1.8.	Concevoir et faire fabriquer localement des distributeurs pour les SHA produit		х	х	х	х	Cotonou	DNSP	DNH	6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	Bon de livraison
3.1.2.2.	renforcer la gestion des déchets b	iome	dic	cau	x											
3.1.2.2.1.	Actualiser le décret portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux et élaborer les arrêtés d'application en prenant en compte les activités de soins en santé animale	x	x				Cotonou	DNSP			4000			4000	BN, PTF	Décret actualisé
3.1.2.2.2.	Vulgariser la politique et les textes réglementaires de la gestion des déchets de soins à risque à tous les niveaux de la pyramide sanitaire		x	x	x	х	12 Départe ments	DNSP	DNH	4000	8000	8000		20000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.1.2.2.3.	Former et recycler les acteurs impliqués dans la gestion des déchets biomédicaux au sein des structures sanitaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	x	x	x		Zones sanitaires	DNSP	DNH	12000	6000	6000	6000	30000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.2.4.	Former et recycler les acteurs intervenant dans les soins de santé animale sur la gestion des déchets	x				12 départem ents	DNSP	DNH	5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.2.5.	Sensibiliser les acteurs des ONG intervenant dans la collecte des ordures ménagères sur les risques liées aux déchets issus d'activité de soins de santé	х	х	х		12 départem ents	DNSP	DNH	6000	6000	6000	6000	24000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.2.6.	Réaliser des ouvrages de traitement de déchets liquides adaptés selon les capacités de chaque structure sanitaire (station d'épuration au mieux de cas)	x	х	х	x	Hôpitaux	DNSP	DNH	18000	1800 0	1800	18000	72000	BN, PTF	Rapport d'installation
3.1.2.2.7.	Construire des incinérateurs adaptés pour le traitement de déchets solides dans chaque structure sanitaire	x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH	18000	1800 0	1800 0	18000	72000	BN, PTF	Rapport d'installation
3.1.2.2.8.	Installer dans chaque zone sanitaire, un incinérateur pyrolytique et organiser la mutualisation grâce à un partenariat-public-privé pour la destruction des déchets piquants ou tranchants de toutes les structures sanitaires	x	x	x	x	Zones sanitaires	DNSP	DNH	60000	6000 0	6000 0	60000	240000	BN, PTF	Rapport d'installation
3.1.2.2.9.	Organiser des audits et supervisions périodiques des acteurs sur la gestion des déchets biomédicaux dans tous les secteurs	х	х	х	х	Hôpitaux	DNSP	DNH	9000	9000	9000	9000	36000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.1.2.3.	développer les pratiques de bione	ttoyo	ıge	des	surf	aces et le tr	aitement	des disposit	ifs médicau	X						
3.1.2.3.1.	Former et recycler les agents impliqués sur les POS de bionettoyage des surfaces en milieu de soins	2	()	x	x	Zones sanitaires	DNSP	DNH		9000	9000	9000	9000	36000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.3.2.	Acquérir des stérilisateurs adaptés et promouvoir la centralisation du système de stérilisation au sein des établissements hospitaliers		()	x	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		60000	6000	6000 0	60000	240000	BN, PTF, FC	Bon de livraison
3.1.2.3.3.	Etablir des partenariats publics privés pour mutualiser les moyens des structures sanitaires n'ayant pas la possibilité d'installer par eux-mêmes des systèmes de stérilisation fiable		()	x	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		1000	1000	1000	1000	1000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.3.4.	Former les agents impliqués sur le processus de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables.	2	()	x	x	Zones sanitaires	DNH	DNSP		9000	9000	9000	9000	36000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.3.5.	Organiser des supervisions (évaluative ou formative) périodique des agents sur l'application des procédures de bionettoyage.		κ >	×	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		9000	9000	9000	9000	36000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.4.						améliorer	le traiten	nent et la g	estion du li	nge hosp	italier					
3.1.2.4.1.	Former et recycler le personnel impliqué dans la manipulation et le traitement du linge hospitalier (circuit, intrants, processus, assurance qualité)		()	×	x	12 Départe ments	DNH	DNSP		9000	9000	9000	9000	36000	BN, PTF, FC	Rapport d'activité
3.1.2.4.2.	Acquérir et entretenir des machines à laver de type hospitalier et séchoir électriques au profit des formations sanitaires	2	()	x	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		36000	3600 0	3600 0	36000	144000	BN, PTF	Bon de livraison

3.1.2.4.3.	Organiser des supervisions périodiques du personnel sur l'application des procédures de bonne gestion du linge dans les FS	х	x	x	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.4.3.	Etablir des partenariats publics privés pour mutualiser les moyens des structures sanitaires n'ayant pas la possibilité de traiter efficacement leurs linges	×	x	×	х	Hôpitaux	DNH	DNSP		1000	1000	1000	1000	4000	BN, PTF	Rapport d'activité
	Former les agents de santé sur l'utilisation des produits désinfectants et antiseptiques	×	x	х	x	Zones sanitaires	DNH	DNSP		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.4.4.	Acquérir des appareils de préparation de désinfectants chlorés (type sanilec)	×	x	x	х	Hôpitaux	DNH	DNSP		30000	3000 0	3000 0	30000	120000	BN, PTF	Bon de livraison
3.1.2.5.	promouvoir la sécurité des injecti	ons e	et de	es s	ond	ages										
3.1.2.5.1.	Former le personnel soignant sur les directives relatives à la sécurité des injections, à la prévention des infections liées aux cathéters ou aux sondages	×	x	x	х	Zones sanitaires	DNH, DSIO	DNSP		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.2.5.2.	Evaluer par des audits périodiques, la sécurité liée aux pratiques de cathétérisme et de sondages	×	x	x	x	Hôpitaux	DNH, DSIO	DNSP		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'audits
	intervention stratégique	3.1.3	. pr	ome	ouv	oir les préco	iutions su	pplémenta	ires d'hygi	ène et les	mesure	s de wa	sh dans l	es structui	es sanit	aires
3.1.3.1	mettre	en o	euv	re le	es p	récautions :	suppléme	ntaires dan	s les situat	ions de s	oins à h	aut risqu	ues infect	ieux		
3.1.3.1.1.	Elaborer une directive nationale en matière de triage pour promouvoir l'isolement septique		x	x	x	Cotonou	DNH	DNSP			3000			3000	BN, PTF	Disponibilité de la directive

3.1.3.1.2.	Organiser la formation théorique et pratique du personnel soignant sur l'application des précautions supplémentaires liées à la prise en charge des patients porteurs de BMR		x	x	x	х	12 Départe ments	DNH	DNSP		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.3.1.3.	Approvisionner les salles d'isolement pour patients porteurs de BMR en équipements de protection individuelle et collective		x	x	x	x	Hôpitaux	DNH	DNSP		5000	5500	5500	5500	21500	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.3.2																	
3.1.3.2.1.	Assurer la maintenance préventive des systèmes de canalisation d'eau courante dans les structures sanitaires		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.3.2.2.	Mettre en place un système de contrôle de qualité microbiologique de l'eau, de l'air et des surfaces dans les secteurs à haut risque infectieux.		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.3.2.3.	Eriger des latrines adaptées pour toutes les catégories d'usagers dans les structures sanitaires		x	x	x	х	Hôpitaux	DNSP	DNH		10000	1000 0	1000	10000	40000	BN, PTF	Rapport d'installation
3.1.3.2.4.	Sensibiliser régulièrement les usagers à l'utilisation appropriée des latrines et en superviser la propreté		х	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
	intervention stratégia	ιue	3.1	.4.	an	néli	orer la sant	é et la séc	urité du pe	rsonnel soi	gnant vis	s-à-vis d	les risqu	es infecti	eux profe	ssionnels	s
3.1.4.1.	promouvoir la vaccination contre le	s m	ala	die	s p	rofe	essionnelles i	retenues c	lans la liste	officielle							

3.1.4.1.1.	Définir par un acte officiel, un paquet minimum de vaccins obligatoires à administrer au personnel de santé en fonction de leur niveau d'exposition au risque		х				Cotonou	DNSP	DNH						0	BN, PTF	Arrêté signé
3.1.4.1.2.	Acquérir les vaccins pour l'immunisation du personnel		x	х	x	х	Cotonou	DNSP	DNH		16000	1600 0	1600 0	16000	64000	BN, PTF	Bon de livraison
3.1.4.1.3.	Assurer systématiquement la vaccination pour les agents les plus exposés aux risques d'infections liées à leur poste de travail		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.4.2.	prévenir les accidents d'expositions	s au	ıx p	oroc	tiuk	s bi	ologiques										
3.1.4.2.1.	Former le personnel sur les procédures de prévention et de prise en charge des AES et autres liquides biologiques					x		DNSP	DNH		4000	6000	6000	4000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.4.2.2.	Approvisionner les structures sanitaires en intrants de biosécurité surtout les équipements de protection individuelle au profit du personnel soignant et des agents d'entretien		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		8000	8000	8000	8000	32000	BN, PTF	Bon de livraison
3.1.4.2.3.	Assurer le suivi de l'application des mesures de protection individuelle et collective à tous les niveaux		x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.1.4.3.	mettre en place des services ou de	s p	oint	s fc	cai	JX C	le santé et s	écurité au	travail dar	s les structu	res san <mark>i</mark> ta	ires					
3.1.4.3.1.	Organiser des supervisions du personnel sur la biosécurité en milieux de soins		х	х	х	х	Hôpitaux	DNSP	DNH		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.1.4.3.2.	Souscrire à une assurance maladie pour le personnel impliqué dans la gestion des maladies infectieuses nécessitant des soins en isolement septique	x	x	x	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		2500	2500	2500	2500	10000	BN, PTF	Contrats signés
3.1.4.3.3.	Désigner et motiver des points focaux pour la prise en charge efficiente des accidents d'exposition aux produits biologiques	x	x	х	x	Hôpitaux	DNSP	DNH		2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	Arrêtés de désignation
3.1.4.3.4.	Mettre en place des unités de santé et sécurité au travail au niveau intermédiaire et périphérique	x	х	x	x	Zones sanitaires	DNSP	DNH		2500	2500	2500	2500	10000	BN, PTF	Rapport d'activité
	intervention stratégique 3.2.1. n	netti	e ei	n p	lace	e des progr	ammes d'	amélioratio anima		ène et la	biosécu	rité dans	s les syst	èmes de p	roductio	n et santé
3.2.1.1.			aı	mé	lior	er l'hygiène	et la bio	sécurité da	ns les unité	s de prod	luction c	ınimale				
3.2.1.1.1.	Elaborer des directives nationales et des guides d'orientations sur les mesures d'hygiène et de biosécurité applicables dans les unités de production d'animaux terrestres	X				12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e			8000				8000	BN, PTF	Disponibilité des directives
3.2.1.1.2.	Organiser la formation des agents contrôleurs de fermes sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre des directives nationales en matière d'hygiène et de biosécurité en production animale	x	x	X	х	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e			6000	6000		5000	17000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.1.1.3.	Vulgariser les directives nationales et les guides d'orientations sur les mesures d'hygiène et de biosécurité applicables dans les unités de production animale	Х				12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e			3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.2.1.1.4.	Organiser la formation des promoteurs avicoles, cunicoles, piscicoles et consorts sur le respect des mesures d'hygiène et de biosécurité applicables dans leur unité de production (par supervision)	x	X	x	X	x	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e		6000	6000	6000		18000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.1.1.5.	Organiser des séances de sensibilisation des acteurs de la pêche traditionnelle et moderne sur les risques liées au non respects de mesures d'hygiène et de biosécurité	х	X	х	X	х	Anciens Départe ments	Directio n des Pêches		5000	5000	5000		15000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.1.1.6.	Désigner et motiver des comités de biosécurité ou des points focaux pour la promotion de l'hygiène et la veille sanitaire en fonction de la taille des unités de production animale		X	х	X	х	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e	Direction des Pêches	2000	2000	2000	2000	8000	BN, PTF	Arrêtés de désignation
3.2.1.2.	améliorer l'hygiène et la biosécurit	é d	ans	les	str	uctu	res de soins	de santé	vétérinaire							
3.2.1.2.1.	Elaborer des directives nationales et des procédures opérationnelles pour l'application des mesures d'hygiène et de biosécurité dans les structures de prise en charge sanitaire des animaux		X				Bohicon	Directio n de l'Elevag e		6000				6000	BN, PTF	Disponibilité des directives et procédures
3.2.1.2.2.	Organiser la formation systématique de tout le personnel des structures vétérinaires sur l'application des mesures d'hygiène et de biosécurité associées aux soins de santé animale		Х	х	X	х	Ancien Départe ments	Directio n de l'Elevag e		6000	6000	6000		18000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.2.1.2.3.	Vulgariser les directives nationales et les procédures opérationnelles pour l'application des mesures d'hygiène et de biosécurité dans les structures de prise en charge sanitaire des animaux		X	x	x	X	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e		3000	3000	3000		9000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.1.2.5.	Désigner et motiver des comités de biosécurité ou des points focaux pour la promotion de l'hygiène et la veille sanitaire en fonction de la taille des structures de soins de santé vétérinaire	х	X	х	х	X	12 Départe ments	Directi on de l'Elevag e		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Arrêtés de désignation
3.2.1.2.5.	Organiser des supervisions périodiques sur l'observance des mesures de prévention et le contrôle des infections associées aux soins dans les structures de prise en charge sanitaire des animaux		X	x	x	x	12 Départe ments	Directi on de l'Elevag e		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
	intervention stratég	iqu	e 3	.2.2	2. re	enfo	rcer les bo	nnes prati	ques de production e	de sécuri	té sanito	aire des	aliments	d'origine	animale	
3.2.2.1.	renforcer l'application des bonnes	pro	ıtiq	ues	en	mai	tière de pro	duction lo	cale d'aliments d'origi	ne animale	;					
3.2.2.1.1.	Elaborer et faire approuver des guides de bonnes pratiques de production des aliments d'origine animale compatible avec les codes sanitaires de l'OIE et le Codex Alimentarius		x	x	x	x	Bohicon	Direct ion de l'Elevag e		5000				5000	BN, PTF	Disponibilité des guides de BP
3.2.2.1.2.	Vulgariser les guides de bonnes pratiques de production des aliments d'origine animale adaptée des codes sanitaires de l'OIE et du Codex Alimentarius			х	x		12 Départe ments	Direct ion de l'Elevag e		5000	5000	5000		15000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.2.2.1.3.	Former les acteurs des filières de production d'aliments d'origine animale sur le respect des bonnes pratiques conformément aux normes internationales		x	x	x	x	Anciens Départe ments	Direct ion de l'Elevag e		5000	5000	5000		15000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.2.1.4.	Organiser des supervisions formatives ou évaluatives périodiques dans les unités de production d'aliments d'origine animale		x	х	x	x	12 Départe ments	Direct ion de l'Elevag e		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.2.2.	veiller au respect des bonnes prati	que	s ei	n mo	atiè	ère	d'importation	on d'alime	nts d'origine animale							
3.2.2.2.1.	Renforcer la réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments importés d'origine animale en y incluant des directives prenant en compte les risques liés aux agents pathogènes résistants aux antimicrobiens	x					Bohicon	Direc tion de l'Elevag e		5000				5000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.2.2.2.	Sensibiliser les acteurs des filières d'importation d'aliments d'origine animale sur la nécessité de maitrise des risques liés aux agents pathogènes résistants aux antimicrobiens		x	x	x	x	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.2.2.2.3.	Etablir le profil des risques liés aux agents pathogènes résistants aux antimicrobiens dans les aliments importés d'origine animale et identifier des stratégies de gestion appropriées			x			12 Départe ments	ABSSA			1000			10000	BN, PTF	
3.2.2.2.4.	Organiser périodiquement le contrôle de la qualité sanitaire des aliments importés d'origines animales par rapport aux risques de présence d'agents pathogènes résistants aux antimicrobiens	x	x	x	x	x	12 Départe ments	Directio n de l'Elevag e		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité

	intervention stratégique 3.3.1. e	ncou	rage	r la	pa	rticipation o	communa	utaire dans de bas	place et	la gestic	n des d	ispositifs	d'hygiène	e et d'ass	ainissement
3.3.1.1.	promouvoir la disponibilité de l'e	au p	otak	le c	au n	iveau com	munautai	re							
3.3.1.1.1.	Renforcer l'installation des points d'eaux potables dans les lieux publiques tels que les écoles et les marchés)	x	x	х				5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	
3.3.1.1.2.	Evaluer périodiquement la qualité microbiologique de l'eau utilisée par les communautés	,	x	x	x	12 Départe ments	DNSP	LCQEA	5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.1.1.3.	Mener des campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans les localités à risques)	x	х	х	12 Départe ments	DNSP	LCQEA	10000	1000 0	1000	10000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.1.1.4.	Suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau au niveau nationale	,	x	х	x				3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	
3.3.1.2.	promouvoir les ouvrages d'assainis	seme	nt d	ans	les l	nabitations	et les lieux	x publics							
3.3.1.2.1.	Renforcer par la communication, les initiatives communautaires visant à mettre fin à la défécation à l'air libre dans toutes les communes	,	x	x	x	12 Départe ments	DNSP		5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.1.2.2.	Elaborer un cadre de partenariat public privés pour la construction et la gestion de latrines appropriées dans les lieux publiques tels que les marchés, les gares routières, les frontières terrestres	,	x	x	x	12 Départe ments	DNSP		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.1.3.	appuyer la gestion des déchets au	nive	au c	omn	nunc	ıutaire									
3.3.1.3.1.	Sensibiliser les acteurs communautaires sur la réglementation et la gestion des déchets dans les habitations et les places publiques	,	x	x	x	12 Départe ments			4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.3.1.3.2.	Renforcer les partenariats avec les ONG en charge de la gestion des ordures ménagères		x	x .	x	x Départe ments	•			4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité
	intervention stratégique 3.3.2.	ass	ure	r le	su	ivi des disp	ositions ré	glementaire	s en matièr	e de d'hy	giène el	d'assai	nisseme	nt au nive	u comm	unautaire
3.3.2.1.	renforcer les capacités d'intervention	n de	e lo	рс	lice	sanitaire e	t de la poli	ce environne	mentale							
3.3.2.1.1.	Recycler les agents des polices sanitaires et environnementales sur l'application des dispositions réglementaires relatives à l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire		×	x	x	12 x Départe ments	DNSP			3000	3000			6000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.2.1.2.	Equiper les polices sanitaires et environnementales en moyens roulant et équipement de suivi du respect des mesures d'hygiène et d'assainissement au niveau communautaire		×	x	x	12 x Départe ments	DNSP			20000	8000	5000	5000	38000	BN, PTF	Bon de livraison
3.3.2.1.3.	Organiser un atelier de réflexion sur l'intérêt de fédérer en une seule entité la police sanitaire, la police environnementale et les autres brigades de contrôle sanitaires			x		Bohicor	DNSP				5000			5000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.2.2.	promouvoir la veille citoyenne en fa	ıveu	r d	u re	esp	ect des norn	es d'hygièi	ne et d'assai	nissement p	ublic						
3.3.2.2.1.	Vulgariser le code d'hygiène et la loi-cadre sur l'environnement		x	x .	x	12 Départe ments	DNSP			6000	6000	6000		18000	BN, PTF	Rapport d'activité
3.3.2.2.2.	Mettre en place des comités d'hygiène publique au niveau de chaque aire sanitaire suivant la politique nationale de santé communautaire			x		12 Départe ments	e DNSP				1000			10000	BN, PTF	Rapport d'activité

3.3.2.2.3.	Organiser la formation des relais communautaires et les leaders d'opinions sur la mise en œuvre des directives nationales en matière d'hygiène et d'assainissement			x o	x x	12 Départe ments	DNSP			1000	1000	10000	30000	BN, PTF	Rapport d'activité
4.1.1.1.	améliorer l'assurance-qualité dans	les p	roc	essi	ıs d'	approvisionn	ement en	antimicrobiens et e	en intrants de r	nécessair	es pour	les antibio	ogrammes		
4.1.1.1.1.	Actualiser et vulgariser auprès des acteurs impliqués, les procédures de sélection, d'acquisition, de stockage et de distribution des médicaments antimicrobiens		x	x x	x x	tous les dpartm.	DPMED	DE, DPV ; DPH,	3 000	3 000	3 000	3 000	12000	BN, PTF	Disponibilité des procédures actualisées
4.1.1.1.2.	Organiser des ateliers de renforcement de capacité des acteurs sur la démarche qualité à tous les niveaux de la chaine d'approvisionnement		x	x x	C	tous les dpartm.	DPMED	DPMED, CAME, Grossistes , DNSP	5 000	5 000	5 000		15000	BN, PTF	Rapport d'activité
4.1.1.1.3.	Superviser les acteurs sur les processus d'approvisionnement avec un accent sur les conditions de conservation et de transport à tous les niveaux du circuit et de la pyramide sanitaire		x	x x	x x	tous les dpartm.	DPMED	CAME, DDS, EEZS	8 000	8 000	8 000	8 000	32000	BN, PTF	Rapport d'activité
4.1.1.1.4.	Assurer la pré-qualification des sources d'approvisionnement et accorder une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour les antimicrobiens de qualité sûrs et efficaces	x	×	x >	x x	Cotonou et mission extérieur e	DPMED	CAME CNGP/M AEP COHP/U EMOA CRAMM/ UEMOA	4 000	4 000	4 000	4 000	16000	BN, PTF	Rapport d'activité

4.1.1.2.1.	Mettre en place et vulgariser le Système d'Information et de Gestion Logistique (SIGL) avec un programme informatique de gestion des antimicrobiens		х	x	x	x	Cotonou	DPP/M S	DPMED DNSP CAME CNGP/M AEP			5 000	5 000		10000	BN, PTF	
	Estimer annuellement les besoins nationaux en médicaments antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	x	x	x	x	x	Cotonou	CAME	DDS Zones sanitaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5000	BN, PTF	
4.1.1.3	renforcer et appliquer les régleme	enta	tion	s a	fin (de r	minimiser la	circulation	n sur le marc	ché, des ant	imicrobie	ns de qu	alité infé	érieure et	contrefaits	;	
4.1.1.3.1.	Créer une ligne budgétaire pour la lutte contre les antimicrobiens de qualité inférieure ou falsifiés dans les secteurs de la santé humaine et animale	x	x	х	х	x	tous les dpartm.	DPMED	MAEP, Cadre de vie		10 000	10 000	10 000	10 000	40000	BN, PTF	
4.1.1.3.2.	Mettre en place un cadre multisectoriel de lutte contre les produits pharmaceutiques de qualité inférieure ou contrefait	x	х	x	x	x	tous les dpartm.	DPMED	Ministère justice, Ministère intérieur	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25000	BN, PTF	
	intervention stratégique 4.1.2. ét	abl	rυ	n s	ystě	ème	national d	e surveill			es antimi	crobiens	dans le	s secteurs	s de la sar	ıté huma	ine, animale
4.1.2.1.	développer un système de surveille	anc	ء طر	. la	COL	nsor	nmation alo	hale des	et l'agricu		a máthadí	ologie et	des out	ils normal	isás		
4.1.2.1.1.	Adapter et valider le protocole normalisé de surveillance de la consommation d'antimicrobiens basée sur la classification ATC/DDD	x		- Ta	COI	HSO!	Bohicon	DPMED	DE; DPH; DPV; DNH; DNSP	4000	e memour	Siogle el	des 501	ns normal	4000	BN, PTF	
4.1.2.1.4.	Organiser la formation des acteurs sur l'application du		x				Dassa	DPMED	DE; DPH; DPV; DNSP		4000	4000	4000		12000	BN, PTF	

4.1.2.1.5.	Organiser annuellement la collecte des données de consommation sur les antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	x	x	x	x	x	Tous les dpartm.	DPMED	DE; DPH; DPV; DNSP		6 000	6 000	6 000	6 000	24000	BN, PTF	
	Analyser l'évolution des données et notifier officiellement à l'OMS, l'OIE et la FAO, les quantités d'antimicrobiens consommées par secteur	x			x		Tous les dpartm.	DPMED	DE; DPH; DPV; DNSP		4000	4000	4000	4000	16000	BN, PTF	
4.1.2.2.	surveiller la qualité des antimicrobi	iens	di	strik	oués	s do	ins les secte	urs de la :	santé humaiı	ne et de la	santé anir	male					
4.1.2.2.1.	Actualiser et valider les protocoles d'échantillonnages et d'analyses biochimique de la conformité pharmaceutique des antimicrobiens		х				Grand Popo	DPMED	CAME; CNGP; MAEP		5000				5000	BN, PTF	
4.1.2.2.2.	Appuyer l'organisation au Laboratoire National, des contrôles périodiques de la qualité des antimicrobiens après leur mise sur le marché national		х	x	x	x	Cotonou	DPMED	CAME; CNGP; MAEP		10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF	
4.1.2.2.3.	Renforcer la pharmacovigilance à propos des médicaments antimicrobiens distribués dans l'ensemble du pays		x	x	x		Tous les dpartm.	DPMED	DNSP; CNGP; MAEP		10000	6000	6000	6000	28000	BN, PTF	
	intervention stratégique 4.2.										à propos	de la pi	escription	on et l'uti	lisation de	es antimi	crobiens
4.2.1.1.	renforcer la réglémentation sur la p	pre	cri	ptic	n e	t ľu	tilisation pr	udente de	s antimicrob	iens							
4.2.1.1.1.	Organiser un examen approfondi de la réglementation existante relative à la prescription et la dispensation des antimicrobiens en vue de proposer des nouveaux textes complémentaires		x				Cotonou	DPMED	DE; DPH; DPV; DNH; DNSP		5 000				5000	BN, PTF	

4.2.1.1.2.	Créer un Groupe Technique Thématique chargé d'élaborer des directives nationales pour l'utilisation prudente des antibiotiques en santé humaine, en santé animale et en production végétale		×				Grand Popo	DNH	DE; DPH; DPV; DPMED; DNSP		4 000				4000	BN, PTF	
4.2.1.1.3.	Valider et vulgariser les directives nationales pour l'utilisation prudente des antibiotiques en santé humaine et animale		x	x x	()	x	tous les dpartm.	CGM	MAEP; DMPED; DNH; DNSP		5 000	5 000	5 000	5 000	20000	BN, PTF	
4.2.1.1.3.	Développer un code de conduite des visiteurs médicaux sur l'éthique et la promotion médicale		x	x x	()	x	Cotonou	Ordres pharma cien	Autres ordres de professio n médicale		5 000	1 000	1 000	1 000	8000	BN, PTF	
4.2.1.2.	mettre en place des comités pharm	COL	tia	IIAC.	a+ +	بكطه	ranoutiano			بتمرم کام عمار	10 . 2 1 1						
		ucec	114	063	ei ii	mei	apeunque	s dux nive	aux nations	ii er decenii	alise de l	ia pyran	nide sani	faire			
4.2.1.2.1.	Instaurer des comités techniques chargés sous la responsabilité des commissions médicales d'établissement (CME) et des CLIN, de l'élaboration et du suivi des protocoles de bon usage des antimicrobiens en milieu hospitalier		×				tous les	DNH	DPMED; DNSP	il er decenir	5000	5000	5000	5000	20000	BN, PTF	

4.2.1.2.3.	Actualiser périodiquement les ordinogrammes de soins en fonction de l'évolution des données scientifiques sur l'antibiorésistance			х		Abomey	DNSP	DNH				10 000		10000	BN, PTF	
4.2.1.3.	mettre en place un système de suivi c	des d	dire	ctiv	es d	le prescripti	on et d'uti	ilisation des	antimicrobi	ens en sai	nté anim	ale et pi	roduction	végétale		
4.2.1.3.1.	Instaurer des comités techniques d'élaboration et de suivi des protocoles de bon usage des antimicrobiens chez les animaux terrestres, aquatiques et dans la production végétale	х				tous les dpartm.	MAEP	MCVDD			8 000			8000	BN, PTF	
4.2.1.3.2.	Organiser des séances de vulgarisation des directives nationales et des protocoles de bon usage des antimicrobiens en santé animale et dans la production végétale	x	x	x		tous les dpartm.	MAEP	DNSP			6 000	6 000	6 000	18000	BN, PTF	
4.2.1.3.3.	Organiser un atelier de formation des distributeurs agréés sur le guide national d'utilisation des antibiotiques	x	x			tous les dpartm.	DPMED	DNSP CAME Grossistes		4 000	6 000			10000	BN, PTF	
	inter	ven	tion	str	atéç	gique 4.2.2	. promou	voir les bon	nes pratiqu	es d'utili	sation d	es antin	nicrobien	s		
4.2.2.1.	inciter les acteurs au respect des dire	ectiv	es d	l'util	lisat	ion des anti	microbien	s en santé h	umaine							
4.2.2.1.	Organiser des séances de sensibilisation du personnel soignant sur le respect des bonnes pratiques de prescription, de dispensation et d'administration des antimicrobiens	x	x	х	x	tous les dpartm.	MS/MA EP	DNSP/DP V/DE		8 000	8 000	8 000	8 000	32000	BN, PTF	
4.2.2.1.1.	Organiser des campagnes de sensibilisations sur le danger de l'automédication et l'intérêt d'utiliser les antimicrobiens de	x	х	х	х	tous les dpartm.	MS/MA EP	DNSP/DP V/DE		10 000	10 000	10 000	10 000	40000	BN, PTF	

	façon prudente																
4.2.2.1.2.	Réaliser et diffuser des spots et affiches sur les risques liés à l'usage inapproprié des antimicrobiens (automédication, non-respect des posologies, etc.)		х	x	x	х	tous les dpartm.	MS/MA EP	DNSP/DP V/DE		8 000	8 000	8 000	8 000	32000	BN, PTF	
4.2.2.1.3.	Impliquer les associations de consommateurs à l'éducation de la masse populaire sur les risques et les réglementations liés à l'usage des antimicrobiens		х	x	х	х	tous les dpartm.	MS/MA EP	DNSP/DP V/DE		8 000	8 000	8 000	8 000	32000	BN, PTF	
4.2.2.1.4.	Organiser des séances de sensibilisation des différents acteurs de la médecine humaine animale et végétale sur les résultats d'étude de résistances aux antibiotiques à l'occasion de la semaine mondiale pour le bon usage des antibiotiques		x	x	x	x	A détermin er	DNSP	DPMED; DNH; DVP; DE; DPH		5 000	5 000	5 000	5 000	20000	BN, PTF	
4.2.2.1.5.	Organiser l'inspection périodique des grossistes répartiteurs d'antimicrobiens, des officines et des pharmacies de structures sanitaires		x		x		tous les dpartm.	DPMED	DNH DVP DE DPH		5 000	5 000	5 000	5 000	20000	BN, PTF	
4.2.2.2.	mettre en place un système de sur	/eill	anc	e de	e l'u	nsać	ge des antii	microbiens	au plan na	tional							
4.2.2.2.1.	Organiser des ateliers de formation sur la méthodologie de surveillance de l'usage des antimicrobiens chez l'homme et chez les animaux (outil AMC)		x	x	х	x	tous les dpartm.	DNSP	DNH DE DPV DPH		10000	6000	6000	6000	28000	BN, PTF	

4.2.2.2.2.	Organiser la collecte des données de surveillance de la prescription et de l'utilisation des antimicrobiens au niveau des établissements de santé humaine et des pharmacies autonome		x	x	x	x	tous les dpartm.	DNH	DPMED; DNSP; DRFMT		10000	1000	1000	10000	40 000	BN, PTF	
4.2.2.2.3.	Organiser la collecte des données de surveillance de la prescription et l'utilisation des antimicrobiens au niveau des structures vétérinaires		x	х	х	x	tous les dpartm.	DE	DPH ; DPV		7 000	7 000	7 000	7 000	28000	BN, PTF	
4.2.2.2.3.	Organiser la surveillance des données de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens dans des contextes communautaires sélectionnés		x	x	х	x	tous les dpartm.	DE	DPH; DPV		7 000	7 000	7 000	7 000	28000	BN, PTF	
4.2.2.2.3.	Analyser les données et faire un feedback aux acteurs concernés		x	x	x	x	Cotonou	DNSP	DPMED; DRFMT; DNH; MAEP		2 000	2 000	2 000	2 000	8 000	BN, PTF	
	intervention stratégique 5.1.1.	met	re	en _l	pla	ce d	es organes	de coordi	nation, d'or	ientation te	chnique e	et de sui	vi de la	mise en c	œuvre des	actions c	u pan-ram
5.1.1.1.	créer un groupe de	соо	rdi	nati	on I	mult	isectorielle	(gcm) ave	c un mandat	t clairement	définie p	oour la lu	utte contr	e la ram	au niveau	national	
5.1.1.1.1.	Elaborer un acte de création du GCM-RAM en définissant son ancrage institutionnelle, sa composition, ses attributions et son fonctionnement	x					Cotonou	CNLS- TP	MS, MAEP, MCVDD, MESRS	3000					3000	BN, PTF	
5.1.1.1.2.	Recueillir les propositions de désignation et valider les membres du GCM-RAM représentant chaque secteur sur la base de critères minimum d'engagement et de capacités	х					Cotonou	CNLS- TP	MS, MAEP, MCVDD, MESRS	2000					2000	BN, PTF	

5.1.1.1.3.	Installer officiellement le GCM avec un cahier de responsabilité pour les membres clés notamment les Points Focaux RAM (PFn et PFs)	х					Cotonou	CNLS- TP	MS, MAEP, MCVDD, MESRS,	3000					3000	BN, PTF	
5.1.1.2.	créer des gro	upe	s te	ech	niqu	ies (de travail av	ec des m	andats claire	ement défin	is pour la	lutte cor	ntre la ro	am au niv	eau nation	al	
5.1.1.2.1.	Identifier et valider les thématiques et sous thématiques pouvant faire l'objet de GTT par principaux domaines stratégiques	x					Cotonou	GCM- RAM	MS, MAEP, MCVDD, MESRS,	2000					2000	BN, PTF	
5.1.1.2.2.	Elaborer et valider un cahier de charge des Groupes techniques de Travail et leur collaboration avec le GCM à travers les PF focaux RAM	x					Cotonou	GCM- RAM	MS, MAEP, MCVDD, MESRS,	5000	5000				10000	BN, PTF	
	intervention stratégique 5.1	.2.	orı	mo	ılise	r le	cadre de co	llaboratio	on multisect	orielle pou	r la lutte	contre lo	ram su	ivant l'a	pproche "	une seule	e santé"
5.1.2.1.	développer des creusets d'échange	es e	t d	le d	colle	ıbor	ation officie	lle entre l	es parties p	renantes de	tous les s	ecteurs	concerné	es par la	ram		
5.1.2.1.1.	Faire un plaidoyer pour la création d'une plateforme active								MS,								
5.1.2.1.1.	de collaboration multisectorielle "One Health" prenant en compte la RAM	х					Cotonou	GCM- RAM	MAEP, MCVDD, MESRS,	5000	5000				10000	BN, PTF	
5.1.2.1.2.	"One Health" prenant en compte la RAM Instaurer un système facile de communication et d'échanges		x	x	×	x			MCVDD,	5000	5000	5000	5000	5000	25000		
	"One Health" prenant en compte la RAM Instaurer un système facile de communication et d'échanges entre les acteurs du cadre de concertation multisectorielle sur la	x					Cotonou	CNLS- TP	MCVDD, MESRS, MS, MAEP, MCVDD, MESRS,	5000	5000			5000		PTF BN,	

5.1.2.2.2.	Organiser des revues semestrielles des actions menées dans chaque secteur	х	x	x	х	Cotonou	GCM- RAM	MS; MAEP; MCVDD, CNLS-TP		10000	1000	1000	10000	40000	BN, PTF	
5.1.2.2.3.	Produire annuellement le rapport de progrès accompli vers l'atteinte des objectifs stratégique du Plan d'Action Mondial	×	x	x	x	Cotonou	PFn- RAM	GCM- RAM; MS; MAEP; MCVDD		3000	3000	3000	3000	12000	BN, PTF	
5.1.2.2.4.	Assurer les frais d'équipement et de fonctionnements du GCM, des GTT et autres organes de mise en œuvre du PAN-RAM	×	x	x	x	Cotonou	PFn- RAM	GCM- RAM; MS; MAEP; MCVDD	20000	20000	1200 00	1000	10000	540000	BN, PTF	
	intervention stratégiqu	je 5.2	2.1.	imp	oliqu	er les prog	rammes	nationaux d	le lutte con	tre les mo	aladies p	orioritair	es dans l	a lutte cor	tre la ra	m
5.2.1.1.	faire l'état des lieux des actions re	liable	s ai)X O	bje	ctifs de rédu	uction de l	a ram dans	les prograr	nmes de l	utte cont	re les m	aladies p	rioritaires		
5.2.1.1.1.	Identifier les activités sous financement des programmes de lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et les hépatites qui ont des impacts synergiques sur la réduction de la RAM	x				Cotonou	CNLS- TP	PSLS; PNLP; PNT; DNSP	3000					3000	BN, PTF	
5.2.1.1.2.	Organiser un atelier de définition d'une stratégie d'intégration permettant d'amplifier l'impact positif des actions reliables à la lutte contre la RAM dans les programmes nationaux existants	x					CNLS- TP	PSLS; PNLP; PNT; DNSP	8000					8000	BN, PTF	
5.2.1.2	renforcer la mise en œuvre des ac	tions	des	pro	gra	mmes natior	naux exist	ants et susce	eptibles de	bénéficie	r à la lut	te contre	la ram			
5.2.1.2.1	Organiser un atelier de renforcement des capacités des acteurs chargés des différents programmes de lutte contre les maladies prioritaires sur les stratégies de réduction de la	x				Cotonou	GCM- RAM	MS; MAEP; MCVDD, CNLS-TP	8000					8000	BN, PTF	

	RAM																
5.2.1.2.2	Initier de nouvelles actions pouvant profitées simultanément à la lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et la RAM		x	x	x	x				20000	20000	2000	2000	20000	100000	BN, PTF	
	intervention stratégique 5.2.2. d	lév	elo	ppe	r U	ne s	stratégie de		e et de mob es sujets as		e ressourc	es en fa	veur de	s interve	ntions de l	utte cont	re la ram et
5.2.2.1	définir des arguments économiques	s fa	vor	abl	es (à la	mobilisatio	n d'investi	ssements na	tionaux et i	nternation	ıaux dar	ns la lutte	e contre la	a ram		
5.2.2.1.1	Mener des plaidoyers auprès des institutions capables d'appuyer les interventions de lutte contre la RAM	х	x	х	х	x	Cotonou	CNLS- TP	GCM- RAM, MS, MAEP, MCVDD, MESRS	3000	3000	3000	3000	3000	15000	BN, PTF	
5.2.2.1.2	Inscrire dans les plans intégrés de travail annuel (PITA), les actions du PAN-RAM finançables par le budget national au niveau de chaque ministère concerné	x	x	х	х	х	Cotonou	GCM- RAM	MS, MAEP, MCVDD, MESRS	1000	1000	1000	1000	1000	5000	BN, PTF	
5.2.2.2	renforcer les partenariats public-p	rivé	es	dar	ns le	e do	maine de lu	utte contre	la ram								
5.2.2.2.1	Organiser des séances de présentation au patronat et à la CCIB, des opportunités d'investissements dans le domaine de lutte contre la RAM	х					Cotonou	CNLS- TP	GCM- RAM, MS, MAEP, MCVDD, MESRS	3000	3000	3000	3000	3000	15000	BN, PTF	
5.2.2.2.2	Etablir des contrats d'affermage, de lising, d'asphaltage ou de toutes autres formes de partenariats public-privées		x	x	x	х	tous les dpartm.	MCVDD	MS, MAEP, MESRS; CNLS-TP		4000	4000	4000	4000	10000	BN, PTF	

VI. SYNTHESE BUDGETAIRE

RUBRIQUES	Coût (FCFA x1000)
Axe stratégique 1. Promotion de la connaissance et de la lutte contre la RAM	
Objectif stratégique : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une	559000
éducation et une formation efficaces	
Stratégie 1.1. Sensibilisation et communication sur la RAM	383000
Stratégie 1.2. Éducation et formation sur la RAM	176000
Axe stratégique 2. Surveillance, capacité des laboratoires et Recherche sur la RAM	
Objectif stratégique : Renforcer les bases de connaissances et les bases factuelles de la RAM par la surveillance et la recherche.	1423500
Stratégie 2.1. Surveillance de la RAM	347500
Stratégie 2.2 : Capacités des laboratoires	858000
Stratégie 2.3 : Recherche et Développement	218000
Axe stratégique 3. Prévention et Contrôle des Infections	
Objectif stratégique : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections.	2636500
Stratégie 3.1 : Prévention et Contrôle des infections associées aux soins de santé humaine	1989500
Stratégie 3.2. Prévention et Contrôle des infections en santé et production animale	249000
Stratégie 3.3. Renforcement de l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire	398000
Axe stratégique 4 : Gestion et usage des antimicrobiens	578000
Objectif stratégique : Optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine, animale et végétale	37 8000
Stratégie 4.1. Approvisionnement et Gestion des antimicrobiens	250000
Stratégie 4.2. Usage rationnel des médicaments antimicrobiens	328000
Axe stratégique 5 : Coordination Nationale et mobilisation des ressources	
Objectif stratégique : Garantir le succès de la lutte contre la RAM à travers une bonne collaboration nationale, sous-région	1002000
ale et internationales	
Stratégie 5.1. Coordination nationale des actions de lutte contre la RAM	838000
Stratégie 5.2. Mobilisation des ressources pour la lutte contre la RAM	164000
TOTAL DU PAN-RAM	6199000

VII. CADRE DE SUIVI-EVALUATION

Codes	Elément de planification (interventions)	Indicateur d'action	Moyen de mesure	Fréquence de collecte	Source de vérification	Méthode de collecte	valeur de l'indicateur	Référence
1.1.2.	Renforcer l'adhésion et la mobilisation des différentes parties prenantes dans la lutte contre la RAM	Nombre de contrat signé avec les médias	Contrat	Annuelle	Rapport d'exécution	enquête		
1.2.1.	Intégrer la RAM et les sujets associés dans les programmes de formation initiale théorique et pratique des professionnels de tous les secteurs concernés par la RAM	Nombre de curricula et document pédagogique disponible	Rapport administratif	Annuelle	Rapport administratif annuel	Evaluation		
1.2.2.	Assurer la formation continue et le recyclage des professionnels en cours d'emploi sur la RAM et les sujets associés	Nombre d'inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'enseignement formé	Rapport de formation	Annuelle	Rapport de formation	Evaluation		
2.1.1	Instituer un système national de surveillance des agents pathogènes résistants aux antimicrobiens	Existence d'un réseau national de surveillance de la RAM fonctionnel	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation		
2.1.2.	Assurer la surveillance de la RAM en santé humaine	Existence d'un système de collecte de donnée de route fonctionnel sur la RAM en santé Humaine	DHIS2	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation		
2.1.3.	Assurer la surveillance de la RAM en santé animale et dans les autres secteurs concernées	Existence d'un système de collecte de donnée de route fonctionnel sur la RAM en santé animale	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation		

2.2.1.	Renforcer les capacités des professionnels de laboratoire en détection de la RAM	Travailleur et étudiant en biologie ayant bénéficié de formation continue en RAM	Rapport de formation	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
2.2.2.	Equiper et maintenir l'assurance qualité dans les laboratoires de microbiologie et d'hygiène	Nombre de laboratoire conforme aux normes	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
2.3.1.	Valoriser la production scientifique nationale sur la RAM et les sujets associés	Existence d'un répertoire numérique actualisé des résultats d'études	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
2.3.2.	Développer la recherche et l'innovation pour des solutions pratique au problème de la RAM	Nombre de projet de recherche ayant abouti	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.1.1.	Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel nécessaire pour la mise en œuvre d'un programme national de prévention et contrôle des infections associées aux soins	Existence des documents de norme et d'un programme national	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.1.2.	Développer la culture d'observance des précautions standards en matière d'hygiène hospitalière	taux de lavage des mains en milieu hospitaliers et de gestion des déchets biomédicaux	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.1.3.	Promouvoir les précautions supplémentaires d'hygiène et les mesures de WASH dans les structures sanitaires	Proportion de formation sanitaire disposant d'ouvrage d'évacuation des excréta	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.1.4.	Améliorer la santé et la sécurité du personnel soignant vis-à-vis des risques infectieux professionnels	Proportion du personnel de santé vacciné contre les infections associées au soin	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	

3.2.1.	Mettre en place des programmes d'amélioration de l'hygiène et la biosécurité dans les systèmes de production et santé animale	Proportion d'unités de production animale ayant de bonne condition de biosécurité et l'hygiène	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.2.2.	Renforcer les bonnes pratiques de production et de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale	Proportion de guides de bonnes pratiques de production des aliments d'origine animale élaboré et mise en œuvre	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.3.1.	Encourager la participation communautaire dans la mise en place et la gestion des dispositifs d'hygiène et d'assainissement de base	Taux de conformité de l'eau à la source et au point de consommation ; nombre de localité FDAL	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
3.3.2.	Assurer le suivi des dispositions réglementaires en matière de d'hygiène et d'assainissement au niveau communautaire	Nombre de commun disposant de police sanitaire fonctionnelle	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
4.1.1.	Renforcer la chaîne d'approvisionnement des médicaments antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	Existence de l'approche assurance-qualité dans les processus d'approvisionnement en antimicrobiens	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
4.1.2.	Surveiller la consommation globale annuelle des antimicrobiens et leur conformité dans les points de distribution agréés	Proportion d'antimicrobiens analysés au laboratoire avant sa mise en consommation	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	

4.2.1.	Renforcer les dispositifs institutionnels et réglementaires à propos de la prescription et l'utilisation des antimicrobiens	Existence d'une politique et des directives nationales pour l'utilisation prudente des antimicrobiens	Document de politique et	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
4.2.2.	Promouvoir les bonnes pratique d'utilisation des antimicrobiens	Existence d'un système de surveillance de l'usage des antimicrobiens	Acte de nomination	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
5.1.1.	Mettre en place des organes de coordination, d'orientation technique et de suivi de la mise en œuvre des actions du PAN-RAM	Nombre d'organe de coordination et d'orientation technique fonctionnel	Acte de nomination	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
5.1.2.	Formaliser le cadre de collaboration multisectorielle pour la lutte contre la RAM suivant l'approche "une seule santé"	Existence d'une plateforme One health et de suivi fonctionnel	Arrêté de mise en place	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
5.2.1.	Intégrer la lutte contre la RAM dans le paquet d'actions des programmes nationaux de lutte contre les maladies prioritaires	Proportion des programmes nationaux menant des activités liées à la RAM	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	
5.2.2.	Renforcer les partenariats public- privées en faveur des interventions de lutte contre la RAM et les sujets associées	Nombre de partenariat signé avec des institutions en matière de financement des activités liées à la RAM	Rapport d'activité	Annuelle	Rapport d'activité	Evaluation	

CONCLUSION

Agir contre la RAM est devenue un impératif indéniable pour la survie de l'humanité car « ne rien faire aujourd'hui contre ce phénomène, c'est accepter de retourner à l'ère du monde sans antimicrobiens où les humains pouvaient mourir banalement d'une simple infection.

La mise en œuvre effective du présent plan d'action national sera une voie judicieuse pour contribuer à la sécurité sanitaire du peuple béninois et au-delà de la population mondiale conformément au règlement sanitaire international.

.

BIBLIOGRAPHIE

- Affolabi D, Alidjinou KE, Dossou-Gbété L, Lankpéko CM, Paraiso MN, Anagonou SY. Assessment of antibiotics prescribing for outpatients in Cotonou, Benin. Bull Soc Pathol Exot. 2009 May;102(2): 110-2.
- Ahoyo TA., Assavèdo S., Aïssi AK., Toko L., Orou Bagou., Gazard DK. 2015. Impact of the involvement of hospitals in Benin in the actions of the world program "Save Lives: Clean Your Hands" edition 2014. Antimicrobial Resistance and Infection Control, 4(Suppl 1), P251.
- CIMSEF. 2012. Rapport final de la Première Conférence internationale des ministres de la santé sur la sécurité des patients et la gestion des risques en milieux de soins en Afrique. 71 p.
- Décret N° 2006-087 du 08-03-2006 portant approbation du document de politique nationale d'hygiène hospitalière en République du Bénin.
- DNSP. 2013. Stratégie Nationale de Promotion de l'hygiène et de l'assainissement de Base 2013 à 2017. 109 p.
- FAO. 2016. Plan d'Action de la FAO contre la Résistance aux antimicrobiens 2016-2020. Aider le secteur de l'alimentation et de l'agriculture à mettre en œuvre le Plan d'action mondial contre la résistance aux antimicrobiens pour en atténuer les effets. 28 p.
- Loi N° 87-015 du 21 septembre 1987 relative au code d'hygiène publique.
- Loi N° 98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin.
- OIE. 2013. Outil de l'OIE pour l'évaluation des Performances des Services vétérinaires (Outil PVS). Sixième édition, 70 p
- OMS Afro. 2013. Guide pour établir la surveillance en laboratoire de la résistance aux antimicrobiens. 38 p.
- OMS. 2014. Prévention et contrôle de l'infection pour les soins aux cas suspects ou confirmés de Fièvre Hémorragique à Filovirus dans les établissements de santé, avec un accent particulier sur le virus Ebola (Guide provisoire). 25 p.
- OMS. 2009. Stratégie multimodale de l'OMS pour la promotion de l'Hygiène des Mains. 40 p.

- OMS, 2015. Plan d'Action Mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. http://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/global-action-plan/fr/.
- OMS. 2016. Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens. Manuel de mise en œuvre initiale. 56 p.
- OMS. 2016. Outil d'évaluation Externe Conjointe du Règlement Sanitaire International (RSI 2005). 98 p.
- OIE. 2016. La stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente.
- OMS. 2016. Manuel destiné à l'élaboration de plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. 30 p.
- OMS-OIE-FAO. 2018. Suivi mondial des progrès des pays dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) : Questionnaire d'autoévaluation nationale (version 3). 16 p.
- SF2H. 2015. Bonnes pratiques essentielles en hygiène à l'usage des professionnels de santé en soins de ville. Volume 23(5) Hygiènes, Nov. 2015. 32 p

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS D'ÉLABORATION ET DE VALIDATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL RAM

N°	Nom et Prénoms	Qualification/Fonction	Adresse/Contact
1	AÏSSI Kokou Alain	C/Division Prévention et Contrôle des Infections / Point Focal RAM	alkaiss2ieme@gmail.com / 95784471
2	AMINOU Taératou	Médecin Vétérinaire, Point focal RAM/MAEP	aminoutaératou@yahoo.com/ 97986820
3	BANKOLE Honoré	Microbiologiste, Chef Service des Explorations Diagnostiques/SED/DPMED	bahosour@yahoo.fr / 97872744
4	ONIFADE Al Fatah	Pharmacien, Chargé de Programme à l'OMS	onipharm@yahoo.fr / 95857722
5	MARCOS Wabi	Directeur de la Gestion des Pollutions, Nuisances et de la Police Environnementale	
6	DOUGNON Jacques Tossou	Expert en Pathologie animale, Professeur à l'Université	dougnonj@yahoo.fr / 97396411
7	GOUNADON Pius Cossi	Directeur National de la Santé Publique	piusgounadon@gmail.com / 94018730
8	AKPO Yao	Délégué OIE /Directeur de l'Élevage	Yao.akpo@gmail.com/ 95533374
9	SINTONDJI Franck	Chef Service de la Protection et de la Promotion Sanitaire	sintofranck@yahoo.fr / 96970079
10	KOUKPEMEDJI Louis	Pharmacien, Consultant à l'OMS	
11	AFFOLABI Dissou	Microbiologiste, Enseignant Chercheur, Responsable du Laboratoire de Bactériologie du CNHU-HKM	
12	AHOYO Théodora Angèle	Microbiologiste Hygiéniste, Enseignant Chercheur à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi	
13	GNACADJA Fidèle	Médecin Santé Publique	gnakadja@yahoo.fr/ 97348404
14	KOUDJO Tokpanou	Spécialiste Maladie Infectieuse	ernestabock@yahoo.fr/ 97605602
15	BIOKOU Bibiane	Ingénieur Biologiste	bibianebiokou@gmail.com/ 97874598
16	KEKE René	Médecin Biologiste, Responsable du Laboratoire de Référence du PSLS	
17	DOUGNON Victorien	Microbiologiste Environnementaliste, Responsable au Laboratoire de Recherche en Biologie Appliquée	
18	DEGAN Charlemagne	Consultant Expert en Hygiène Hospitalier et PCI	ccdegan@yahoo.fr/ 97129951
19	ALIDJINOU E. Kazali	Médecin Microbiologiste au Laboratoire National de Référence des Mycobactéries	kalidjinou@yahoo.fr / 97367793
20	AFFOVEHOUNDE Louis	IAS Santé Environnement	affolou@gmail.com/ 94433625

		Vétérinaire Chef Division surveillance épidémiologique en	
21	ACHADE Germain	Santé Animal/Direction de l'Elevage	germachade@yahoo.fr / 95168335
22	DEGBEY Cyriaque	Chef Service Hygiène Hospitalière du CNHU-HKM	comlancy@yahoo.fr / 95960541
23	DENON Yves Eric	Responsable du Laboratoire National de Santé Publique	Clenric2000@yahoo.fr /
24	DOSSOU Francis	Chirurgien, Président de l'Ordre des Médecins du Bénin	dosfran@yahoo.fr / 95062285
25	ASSAVEDO Sybille	Conseiller Technique à la Médecine Hospitalière	
26	ADJINDA Sourou	Spécialiste en Hygiène et Assainissement, Chef Service de Surveillance environnementale	
27	BALOÏTCHA HOUMASSE Alice	Chercheur Socio Anthropologue	alsbaloîtcha@yahoo.fr/95845016
28	KIKI MIGAN Eric	Médecin Chirurgien	kikimigan@yahoo.fr / 97315286
29	GNIMADI Codjo Clément	Chercheur au Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Gnimadic2003@yahoo.fr / 95594341
30	HOUNDELO E. Alphonsine	Sage-Femme d'Etat	alphonsineh@yahoo.com /60413325
31	CAPO-CHICHI Ulrich	Inspecteur Phytosanitaire à la Direction de la Production Végétale	Ulrichnet29@yahoo.fr / 97223520
32	GNANVI Corneille	Vétérinaire, Chef Service Santé Animale à la Direction de l'Élevage	Gnancor2000@yahoo.fr / 97222248
33	GOUNOU KORA Houssénatou	Infirmière Hygiéniste, Responsable de l'Unité d'Hygiène Hospitalière au CHUZ d'Abomey-Calavi/Sô-Ava	gounoukor@yahoo.fr /96729370
34	ENIANLOKO Delphine	Biologiste médicale, Responsable du Laboratoire de la Clinique Pédiatrique d'Akpakpa	kpovicart@yahoo.fr /95964321
35	AGBANKPE Jerrold	Microbiologiste au Laboratoire de Recherche en Biologie Appliquée	agbankpejerrold@yahoo.fr / 97522681
36	SOSSA Denis	Médecin Santé Publique	Sossadenis2015@gmail.com / 95427963
37	TOKPANOU K H Charbel	Ingénieur Bio Hygiéniste	Charbel.tokpanou@yahoo.fr / 95259882
38	DEMAHOU Timothée	Médecin	Timgate80yaoo.fr/ 97357652
39	DARI Wilfried	Planificateur au Secrétariat Exécutif du CNLS-TP	
40	POGNON Elias	Ingénieur Responsable du Laboratoire de Contrôle de Qualité des Eaux et Aliments	
41	ALLADAYE Lamberte	Infirmière Logisticienne de Santé au Service de l'Epidémiologie et de la Surveillance Sanitaire à la DNSP	lambertealladaye@gmail.com/ 97534412

42	BALLOGOUN Adidjatou Koubourath K. O.	Ingénieur Biomédicale au Laboratoire de l'hôpital de Zone de Boko	adidjaballo@gmail.com/ 97559921
43	BIAOU Siméon	Planificateur, Responsable suivi-évaluation de la DNSP	sibiaou@yahoo.fr/ 97645680
44	TCHIAKPE Edmond	Surveillant du Laboratoire National de Référence du PSLS	
45	ABIKOU Osséni	Chef Service Hygiène et Assainissement	mabikouosseni@gouv.bj/ 97786363
46	GOUNOUGBE Marielle	Ingénieur en qualité sécurité et risque à la DNSP	Benmariel2000@yahoo.fr/ 95713616
47	HOUNKPONOU Raoul	Biologiste Médical au Laboratoire de Microbiologie de l'Hôpital de Zone de Cotonou V	hounrenard@gmail.com/ 97584314
48	GOUNONGBE Ignace	Médecin gestionnaire de projet au CNLS-TP	ggounongbeo@gmail.com/ 61152092
49	KOUDOKPON C. Hornel	Biologiste chercheur à l'UAC	charleshornel@yahoo.fr/ 97918382
50	GLITHO Sylvain	Médecin Interniste, Membre du CLIN du CHD Zou-Collines	glythosyl@tahoo.com / 61003002
51	DOGNON S Robert	Chercheur	robertdognon@yahoo.fr / 97220997
52	GBAGUIDI Ernest	Président Association des Consommateurs d	bsscong@yahoo.fr / 97603613
53	ASSOMGBA Hugues	Technicien au Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments	
54	AGBODANDE Anthelme	Médecin Interniste, Enseignant Chercheur	AGBODANDE Anthelme
55	TOSSOU Y. Borel	Technicien Supérieur d'Epidémiologie	tossouborel@yahoo.com / 97315286
56	TOSSOU Emmanuel	Pharmacien à la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels	
57	KOUTHON Emile	Président du CLIN et Directeur de l'Hôpital de Zone de Tchaourou	

ANNEXE 2 : MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE DE RELECTURE

N°	Nom et Prénoms	Qualification/Fonction	Adresse/Contact
1			
2			

3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
12 13 14		